

PLUS • THE PHARMACY • DRUG BASICS • METRO • METRO PLUS • A&P • DOMINION • LOEB • THE BARN
FOOD BASICS • BRUNET • CLINI PLUS • THE PHARMACY • DRUG BASICS • METRO • METRO PLUS • A&P
CY • DRUG BASICS • METRO • METRO PLUS • A&P • DOMINION • LOEB • THE BARN MARKETS • SUPER C
DOMINION • LOEB • THE BARN MARKETS • METRO • METRO PLUS • A&P • DOMINION • LOEB • THE BARN
METRO PLUS • A&P • DOMINION • LOEB • THE BARN MARKETS • SUPER C • FOOD BASICS • BRUNET • CLINI
MARKETS • SUPER C • FOOD BASICS • BRUNET • CLINI PLUS • THE PHARMACY • DRUG BASICS • METRO
I PLUS • THE PHARMACY • DRUG BASICS • METRO • METRO PLUS • A&P • DOMINION • LOEB • THE BARN
METRO PLUS • A&P • DOMINION • LOEB • THE BARN MARKETS • SUPER C • FOOD BASICS • BRUNET • CLINI
CY • DRUG BASICS • METRO • METRO PLUS • A&P • DOMINION • LOEB • THE BARN MARKETS • SUPER C



UN NOUVEAU
LEADER CANADIEN
DE L'ALIMENTATION

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Avec un chiffre d'affaires annualisé de près de 11 milliards \$, METRO INC. est un leader canadien du secteur alimentaire. Occupant le deuxième rang dans les deux plus grands marchés canadiens, soit le Québec et l'Ontario, elle y exploite un réseau de 573 marchés d'alimentation sous les principales bannières Metro, Metro Plus, A&P, Dominion, Loeb, The Barn Markets, Super C et Food Basics, de même que 256 pharmacies sous les bannières Brunet, Clini Plus, The Pharmacy et Drug Basics.

METRO vise à offrir des produits de qualité adaptés aux besoins de ses clients et à procurer un rendement supérieur à ses actionnaires. Avec plus de 65 000 employés, la Société contribue au bien-être et au développement des collectivités où elle est présente.

| | |
|---------------------------------|----|
| Faits saillants | 1 |
| Message aux actionnaires | 2 |
| Rapport de gestion | 16 |
| États financiers consolidés | 30 |
| Rétrospective financière | 52 |
| Administrateurs et dirigeants | 53 |
| Renseignements aux actionnaires | 54 |

Déclarations prospectives / Toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Dans le présent rapport, les verbes « croire », « prévoir », « estimer » et d'autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de METRO INC. et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte que les perspectives, le rendement ou les résultats réels de METRO INC. soient sensiblement différents du rendement ou des résultats futurs exprimés ou sous-entendus par ces déclarations.

FAITS SAILLANTS

| | 2005 | 2004 | Variation (en pourcentage) |
|--|----------------|---------|-------------------------------|
| Résultats d'exploitation (en millions de dollars) | | | |
| Chiffre d'affaires | 6 695,9 | 5 998,9 | 11,6 |
| BAIIA ⁽¹⁾ | 366,0 | 320,0 | 14,4 |
| Bénéfice d'exploitation | 278,8 | 248,3 | 12,3 |
| Bénéfice net | 190,4 | 168,8 | 12,8 |
| Fonds autogénérés | 281,9 | 309,4 | (8,9) |
| Structure financière (en millions de dollars) | | | |
| Total de l'actif | 3 927,3 | 1 563,8 | — |
| Dette à long terme | 1 205,0 | 9,0 | — |
| Avoir des actionnaires | 1 513,3 | 852,1 | — |
| Par action (en dollars) | | | |
| Bénéfice net | 1,94 | 1,73 | 12,1 |
| Bénéfice net dilué | 1,92 | 1,72 | 11,6 |
| Valeur comptable | 13,23 | 8,81 | 50,2 |
| Dividende | 0,385 | 0,325 | 18,5 |
| Ratios financiers (en pourcentage) | | | |
| BAIIA ⁽¹⁾ / chiffre d'affaires | 5,5 | 5,3 | — |
| Bénéfice d'exploitation / chiffre d'affaires | 4,2 | 4,1 | — |
| Rendement de l'avoir des actionnaires | 16,1 | 21,2 | — |
| Cours boursier (en dollars) | | | |
| Haut | 35,50 | 22,75 | 56,0 |
| Bas | 18,50 | 17,22 | 7,4 |
| Cours de clôture (à la fin de l'exercice) | 34,25 | 18,66 | 83,5 |

(1) Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement

Chiffre d'affaires

(en millions de dollars)



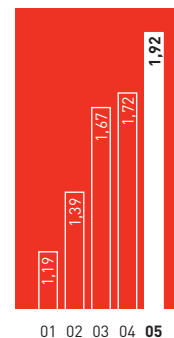
Bénéfice net

(en millions de dollars)



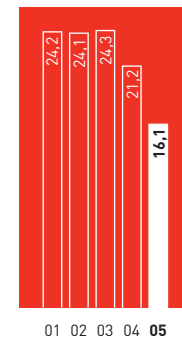
Bénéfice net dilué par action

(en dollars)



Rendement de l'avoir des actionnaires

(en pourcentage)



MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

La direction, le personnel et les marchands de METRO INC. ont relevé avec brio, encore une fois cette année, les nombreux défis auxquels ils ont été confrontés. Je tiens à souligner leur contribution et je les remercie chaleureusement.

Votre conseil d'administration a appuyé la direction dans ses différents projets, tout en s'assurant que les décisions prises soient dans le meilleur intérêt des actionnaires. Le conseil d'administration a aussi poursuivi son processus de révision et d'amélioration de ses pratiques en régie d'entreprise pour tenir compte cette année des nouvelles règles adoptées en cette matière par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Transaction A&P / En tant qu'actionnaire, vous avez sûrement suivi avec intérêt au cours de l'été l'acquisition par la Société de The Great Atlantic & Pacific Company of Canada (A&P Canada).

Le conseil d'administration a été impliqué de très près dans le processus de cette acquisition et de son financement, une occasion unique pour la Société de diversifier ses activités et d'accroître sa présence en Ontario, le premier marché alimentaire en importance au Canada. Après avoir pris connaissance des différentes études et analyses qui furent présentées au conseil, ce dernier donna son aval à l'acquisition de A&P Canada de même qu'à son financement.

Cette transaction a aussi permis au vendeur, une filiale indirecte de The Great Atlantic & Pacific Tea Company, Inc., (A&P US), de devenir un actionnaire important de la Société. Cet actionnaire pourra désigner deux candidats au poste d'administrateur de la Société. Ceci est un atout pour METRO, qui pourra ainsi bénéficier de l'expérience pertinente de ces nouveaux administrateurs, ainsi que des meilleures pratiques de A&P US.

Régie d'entreprise / Plusieurs initiatives ont été prises par le conseil d'administration au cours des dernières années pour se conformer aux bonnes pratiques en matière de régie d'entreprise. Ceci est en fait devenu un processus permanent. Alors que nos propres normes se conformaient déjà en grande partie aux nouvelles lignes directrices des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, nous avons au cours des derniers mois adopté des mesures complémentaires pour s'assurer que la Société se conforme encore mieux aux nouvelles lignes directrices.



Ainsi, le conseil a révisé les mandats du comité de régie d'entreprise et celui du comité des ressources humaines. Comme le conseil avait, l'an dernier, adopté un mandat pour le président du conseil, il en fit de même cette année pour chacun des présidents des différents comités du conseil d'administration. Finalement, le conseil a révisé les codes d'éthique afin de s'assurer que les dirigeants et les administrateurs soient soumis à des règles d'éthique mises à jour et qu'une structure soit en place pour en assurer le respect à travers l'organisation.

Le conseil d'administration a également décidé de fusionner le comité de régie d'entreprise et le comité de nomination pour plus d'efficacité, compte tenu que les activités de ces deux comités se recoupaient et que les nouvelles lignes directrices suggéraient que le comité responsable de proposer des candidats au poste d'administrateur soit lui aussi composé exclusivement d'administrateurs indépendants, ce qui n'était pas le cas auparavant. Ce nouveau comité porte maintenant le nom de comité de régie d'entreprise et de mise en candidature.

Je tiens à souligner également que moins de deux ans après que la Société se soit dotée de règles en matière de détention minimum d'actions et avant le délai de trois ans accordé pour ce faire, tous les administrateurs siégeant présentement au conseil d'administration depuis plus d'un an détiennent un nombre d'actions ou d'unités d'actions dont la valeur est au moins égale à trois fois leur rémunération annuelle forfaitaire de base.

Remerciements / Les administrateurs de la Société sont heureux des résultats financiers de METRO en 2005 et de l'acquisition de A&P Canada. Nous tenons à féliciter toutes les équipes pour leur excellent travail. Nous souhaitons la bienvenue au personnel, clients et partenaires de A&P Canada.

C'est avec plaisir que je vous rappelle que monsieur Claude Dussault s'est joint au conseil d'administration en janvier dernier; son expérience et ses compétences contribuent à la diversification et au dynamisme de votre conseil d'administration. Quant à notre collègue Jacques Chevrefils, il n'a pu poser sa candidature cette année, ayant atteint l'âge limite pour siéger au conseil d'administration; sa longue expérience, son enthousiasme et son implication vont certes nous manquer. Nous le remercions grandement pour sa contribution à nos délibérations.

Nous sommes convaincus que grâce à l'appui de tous et chacun, la Société continuera de se développer en 2006.



MAURICE JODOIN, CFA
Président du conseil d'administration

Votre conseil
d'administration a
appuyé la direction dans
ses différents projets
tout en s'assurant que
les décisions prises
soient dans le meilleur
intérêt des actionnaires

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

2005, une année mémorable pour METRO / Au cours du mois d'août, METRO a acquis la totalité des actions de The Great Atlantic & Pacific Company of Canada (A&P Canada) au prix de 1,7 milliard \$. Cette transaction a permis à la Société de mieux se positionner sur le marché alimentaire canadien, avec un chiffre d'affaires annualisé de près de 11 milliards \$. Combinée à nos activités actuelles en Ontario, cette acquisition nous place au deuxième rang au niveau des parts de marché dans les deux principaux marchés du pays, avec 35 % au Québec et 24 % en Ontario. La Société détient maintenant 16 % du marché canadien et opère un réseau de 573 magasins d'alimentation et de 256 pharmacies au Canada. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues de A&P Canada, avec qui nous bâtirons un nouveau « leader » canadien de l'alimentation.

Des résultats records / Pour une 15^e année consécutive, nous avons augmenté notre bénéfice net, lequel s'est établi à 190,4 millions \$, en hausse de 12,8 % par rapport à l'exercice précédent. Notre bénéfice net dilué par action de 1,92 \$ a augmenté de 11,6 % par rapport à l'exercice précédent et notre chiffre d'affaires qui s'est établi à 6 695,9 millions \$ a pour sa part progressé de 11,6 % par rapport à l'année précédente.

L'acquisition de A&P Canada, effectuée le 13 août 2005, a contribué pour six semaines à ces résultats, représentant 523,6 millions \$ d'augmentation du chiffre d'affaires et un peu plus de 2 millions \$ de bénéfice net. En excluant les effets de cette acquisition, notre chiffre d'affaires aurait augmenté de 2,9 % et notre bénéfice net de 11,5 %. Les nouveaux programmes de mise en marché ainsi que les nouveaux concepts de magasins Metro Plus et Super C, de même que notre plan d'investissement au détail, ont contribué largement à la réalisation de ces résultats en 2005.

Nous avons également poursuivi notre programme d'expansion de notre réseau de détail, investissant 199,1 millions \$, dont 36,8 millions \$ provenant des détaillants, pour ouvrir 14 nouveaux magasins et rénover et agrandir 23 magasins.

Créer de la valeur pour les actionnaires / Notre objectif est de créer au fil du temps de la valeur pour les actionnaires en faisant croître le bénéfice net, les dividendes et la valeur de l'action. D'ailleurs, le rendement annuel de l'avoir des actionnaires a excédé à chaque année les 20 % au cours des dix dernières années. Suite à l'émission d'actions de 500 millions \$ à The Great Atlantic & Pacific Tea Company, Inc. en août 2005, le rendement pour l'exercice 2005 s'est situé à 16,1 %, mais sans cette émission, il aurait continué d'excéder les 20 % pour une onzième année consécutive.

Le dividende versé a été de 0,385 \$ par action pour une somme totale de 38,9 millions \$, soit une augmentation de 18,5 % par rapport à l'exercice passé. La Société a pour politique de verser en dividendes environ 20 % de son bénéfice net de l'année précédente avant les éléments extraordinaires. Cette année, le dividende versé représente 23 % du bénéfice net de 2004.

La performance de l'action de METRO a connu une progression soutenue au cours des 15, des 10 et des 5 dernières années affichant respectivement une croissance de 5 236 %, 741 % et 288 %, un rendement bien supérieur à l'indice S&P / TSX et à l'indice sectoriel de l'industrie alimentaire canadienne. Le prix de l'action a clôturé à la fin de l'exercice à 34,25 \$ par rapport à 18,66 \$ l'an dernier, soit une hausse de 83,5 %.

Notre objectif est de
créer au fil du temps
de la valeur pour les
actionnaires



Situation financière / La portion de 1,2 milliard \$ payée au comptant pour l'acquisition de A&P Canada a été financée par le biais de facilités de crédit à des taux variables obtenues d'un syndicat bancaire. Profitant d'une conjoncture favorable, la Société a émis, le 12 octobre 2005, des billets à moyen terme de dix ans pour 200 millions \$ au taux de 4,98 % et des billets à moyen terme de 30 ans pour 400 millions \$ au taux de 5,97 %. Le produit a servi à rembourser une partie de la dette bancaire. La situation financière de la Société, malgré l'acquisition de A&P Canada, demeure très saine avec un ratio de dette à long terme sur l'avoir des actionnaires de 0,8 : 1 et une cote de crédit BBB des firmes S&P et DBRS.

Structure opérationnelle / Suite à l'acquisition de A&P Canada, une nouvelle structure opérationnelle a été mise en place, afin de mieux répondre à la nouvelle réalité de la Société. Eric Richer La Flèche occupe depuis janvier 2005 la fonction de vice-président exécutif et chef de l'exploitation. Il est responsable des activités alimentaires du Québec et de l'Ontario ainsi que des secteurs immobilier et informatique. Robert Sawyer, pour sa part, dirige dorénavant toutes les activités alimentaires au Québec et Alain Brisebois est responsable de la division Ontario, regroupant A&P Canada et Loeb.

Perspectives / Au cours des deux prochains exercices financiers, nos priorités sont d'intégrer A&P Canada à nos systèmes opérationnels, de réaliser des synergies estimées à 60 millions \$ par année, soit 35 millions \$ en 2006 et 25 millions \$ supplémentaires en 2007, et de poursuivre la croissance de notre bénéfice net. Dans un horizon à moyen terme, nous nous appliquerons à améliorer notre bilan visant la réduction de la dette afin de pouvoir profiter de toutes les opportunités qui pourraient se présenter au cours des prochaines années.

Remerciements / Ces résultats et cette acquisition ont été rendus possibles grâce à l'engagement et au professionnalisme de nos employés et je les en remercie. Au nom de la direction, je remercie également nos clients, nos actionnaires et les membres du conseil d'administration de la confiance qu'ils nous témoignent et de leur appui soutenu. Nous ferons face à de nombreux défis et ensemble nous avons l'intention de les relever avec succès.

PIERRE H. LESSARD, FCA
Président et chef de la direction

METRO en un coup d'œil

Nouveau leader canadien de l'alimentation

METRO occupe le deuxième rang dans les deux plus grandes provinces du Canada, avec 35 % au Québec et 24 % en Ontario.

- Réseau (avant l'acquisition)
- Acquisition 2005

METRO INC. compte 573 magasins d'alimentation répartis géographiquement dans les deux plus grands marchés canadiens.













C'est le regroupement de deux organisations misant sur des stratégies similaires : des supermarchés qui s'avèrent être un lieu convivial où l'on retrouve une grande variété de produits frais et un service attentionné, et des magasins à escompte soucieux d'offrir aux consommateurs des bas prix de tous les jours avec une variété plus limitée de produits.

C'est également 256 pharmacies dont 182 au Québec et 74 en Ontario.

C'est aussi 65 000 employés incluant ceux des marchands et des pharmaciens affiliés.

C'est finalement un chiffre d'affaires annualisé de près de 11 milliards \$ qui lui confère le troisième rang dans l'industrie alimentaire canadienne au détail.

METRO passe d'une solide assise régionale à une plate-forme de plus grande envergure, mieux diversifiée sur le plan géographique

| Bannières | Nombre de magasins | | | Superficie totale (en millions de pieds carrés) |
|--------------------|--|--|------------|--|
| Alimentaires | METRO | A&P | Total | |
| Supermarchés |    277 |    132 | 409 | 12,6 |
| Marchés d'escompte |  62 |  102 | 164 | 5,9 |
| Total | 339 | 234 | 573 | 18,5 |
| Pharmaceutiques |   182 |   74 | 256 | — |



ACQUISITION **A&P**

La transaction / Le 13 août 2005, pour un prix d'achat total de 1,7 milliard \$, dont 1,2 milliard \$ au comptant et 500 millions \$ en actions subalternes catégorie A, la Société a acquis la totalité des actions de The Great Atlantic & Pacific Company of Canada (A&P Canada).

A&P Canada a un chiffre d'affaires annuel de 4,6 milliards \$ et occupe le deuxième rang du marché alimentaire de l'Ontario. Il s'agit de 234 magasins dont 132 supermarchés corporatifs arborant les bannières A&P, Dominion et The Barn Markets et 102 magasins d'escompte Food Basics, dont 61 corporatifs et 41 franchisés. C'est également 74 pharmacies corporatives avec les bannières The Pharmacy et Drug Basics.

A&P Canada est présente en Ontario depuis 1928 et plus de la moitié de ses magasins sont situés dans le grand Toronto métropolitain. Son réseau représente 8,4 millions de pieds carrés de superficie totale.



A&P Canada a une stratégie similaire à METRO en misant sur des supermarchés et des magasins d'escompte.



METRO prend de l'expansion et repousse ses horizons

La complémentarité des deux organisations, aussi bien sur le plan stratégique que géographique, est manifeste



REVUE
DES
OPÉRATIONS

Metro Plus

offre aux consommateurs une gamme élargie de produits et des services spécialisés, dans un environnement convivial et agréable.

Nouveau concept de magasin / Soucieux d'offrir aux consommateurs des magasins conviviaux et agréables, nous nous efforçons d'améliorer constamment les concepts de nos magasins.

Le concept de magasins Metro Plus, introduit pour la première fois il y a environ deux ans, continue à connaître un succès retentissant et est très bien accueilli par les consommateurs.

Aujourd'hui, les 53 magasins Metro Plus offrent une variété de produits frais avec des comptoirs spécialisés, tels que les viandes, les poissons et les fruits de mer, la boulangerie, ainsi que les fromages fins et les charcuteries. Notre personnel qualifié offre des conseils et répond aux attentes des consommateurs. On y retrouve également des gammes élargies de produits prêts à manger, biologiques, surgelés, d'épicerie, de santé

et de beauté et des produits non alimentaires, tels que des articles liés aux arts culinaire et de la table.

Afin d'améliorer notre offre aux consommateurs, nous avons récemment renouvelé et agrandi notre format de magasins Metro Plus pour l'étendre à une superficie de 42 000 pieds carrés dont le premier prototype de cette nouvelle génération a été ouvert à l'automne 2005.

Le déploiement des magasins Metro Plus se poursuivra au cours des prochaines années et nous croyons atteindre le cap de 90 magasins d'ici trois ans.

Au cours de l'année, nous avons également développé un nouveau concept de magasins d'escompte Super C offrant aux consommateurs deux zones distinctes : « Le marché », où l'on retrouve tous les produits frais, et « Le dépôt » pour les produits d'épicerie.



METRO

Le nouveau concept Metro Plus connaît un franc succès.

Metro

Nombre de magasins
Superficie moyenne

| 2005 | 2004 |
|------------------------|------------------------|
| 241 | 246 |
| 24 000 pi ² | 23 300 pi ² |



Super C innove avec de nouvelles zones Le marché et Le dépôt

Nous accordons une attention toute particulière à nos produits frais avec un vaste rayon de fruits et légumes, une section boulangerie, un comptoir des viandes et une section de poissons et fruits de mer frais et surgelés. Notre offre de produits d'épicerie inclut, en plus des choix de marques nationales, des produits de marque privée et des produits de formats familiaux.

Le nouveau concept Super C connaît un franc succès et déjà huit magasins affichent ce nouvel environnement. Plusieurs autres magasins seront convertis au cours des prochains mois.



Jus Irresistible

Des mariages de fruits étonnants, différents et d'un goût exquis. Un savoureux mélange de fraîcheur et de découverte.



Campagne Prix coupés

La campagne Prix coupés de la bannière Metro est très bien accueillie par les consommateurs.



Metro

Des professionnels qualifiés au service du consommateur.

magasins accueillants, chaleureux et de dimension humaine s'accompagne également d'une préoccupation constante d'offrir un vaste choix de produits.

Notre offre s'élargit de produits frais de haute qualité et de goûts variés. Notre choix de fruits et légumes, de poissons frais, de fromages et autres produits frais s'enrichit avec les goûts de plus en plus variés des consommateurs.

Le multiculturalisme des canadiens ainsi que l'évolution du profil du consommateur, son ouverture sur le monde et sa découverte d'aliments nouveaux stimulent notre volonté d'offrir des nouveaux produits.

Nos pharmacies franchisées Brunet ont franchi une autre page de leur longue histoire qui s'étale sur 150 ans avec l'ouverture, à la fin du mois de septembre 2005, d'une 110^e succursale d'une superficie totale de plus de 10 100 pieds carrés. En plus des services professionnels pharmaceutiques, ce nouveau concept permet d'élargir l'offre de produits cosmétiques, d'orthopédie, de développement de photos et de produits spécialisés pour personnes diabétiques, des produits naturels, antioxydants et sans gluten.

Le développement de la bannière Brunet se poursuit et nous prévoyons ouvrir six pharmacies au cours de la prochaine année.

Variété de produits / Notre souci d'offrir aux consommateurs des



Super C se démarque véritablement avec la mise en place de son nouveau concept — logo renouvelé, image dynamique et nouvelles couleurs.

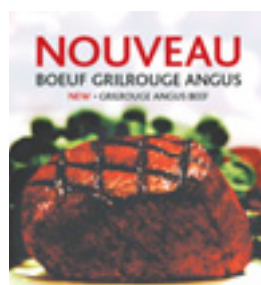
Super C
Nombre de magasins
Superficie moyenne

| 2005 | 2004 |
|------------------------|------------------------|
| 62 | 57 |
| 43 600 pi ² | 44 500 pi ² |

Pour faciliter la vie de plus en plus effrénée des gens, nous offrons comme solution au problème de manque de temps des produits prêts à manger, des plats cuisinés populaires de qualité et très appréciés.

Nos viandes de qualité *GrilRouge AAA* se sont enrichies cet automne de la désignation de bœuf certifié de qualité Angus. Vieillies à point et d'une grande tendreté grâce à leur persillage qui leur donne également leur goût unique, les viandes *GrilRouge Angus* sont pour les plus fins connaisseurs.

Un vaste choix de produits biologiques



Une nouvelle viande à se mettre sous la dent

La bannière Metro offre dorénavant au consommateur un bœuf de qualité supérieure : GrilRouge Angus. Plus tendre et savoureux, il répond à des critères de vieillissement, de persillage et d'élevage supérieurs.



On aime notre boucher !

Une des publicités télévisées de la campagne 2005-2006 concerne l'offre de viandes. Ce message met de l'avant la haute qualité des viandes offerte chez Metro ainsi que la personnalisation du service offert aux consommateurs grâce aux bouchers.

Notre marque privée *Selection Merite* offre aux consommateurs plus de 2 000 produits de qualité comparables aux marques nationales, mais à des prix inférieurs. Nos produits de marque privée *Irresistible* sont uniques. Leur goût et leurs recettes exclusives permettent aux consommateurs d'apprécier et de retrouver dans nos magasins des produits de qualité à des prix compétitifs.

Service attentionné / Notre offre commerciale est améliorée et consolidée par la qualité de notre personnel en magasin et le service courtois qu'ils offrent.

Nos spécialistes en magasin se font un plaisir et un devoir de conseiller et d'offrir aux consommateurs les produits demandés. Notre *École des professionnels Metro*, en collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, dispense

annuellement des cours de perfectionnement à plusieurs centaines de nos employés.

Dans nos magasins Metro et Metro Plus, des emballeurs aux caisses offrent aux clients de livrer leurs sacs d'épicerie à l'auto. Nous offrons également des services de traiteur et, dans plusieurs magasins, des guichets bancaires automatiques et même de petits centres bancaires avec service.

Notre site Internet www.metro.ca est visité régulièrement par la population et est classé, selon la revue Commerce, au troisième rang pour sa popularité. Les internautes consultent 12 millions de pages annuellement. Des informations sur les nouveaux produits et de nombreuses recettes sont disponibles et faciles à consulter.

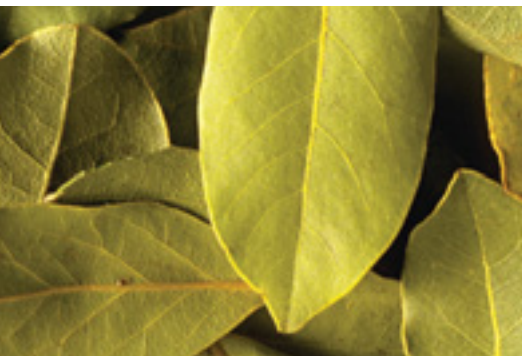
Brunet
prend la santé de sa
clientèle à cœur depuis
150 ans.



Le nombre de pharmacies Brunet a augmenté de 6 à 7 par année depuis les cinq dernières années.

Brunet
Nombre de pharmacies
Superficie moyenne

| | 2005 | 2004 |
|----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Nombre de pharmacies | 110 | 104 |
| Superficie moyenne | 5 100 pi ² | 5 000 pi ² |



Des plats
cuisinés
populaires
de qualité et très appréciés

Il y a également 150 000 abonnés qui reçoivent hebdomadairement des infolettres sur les produits en promotion durant la semaine ainsi que des idées-recettes pour les apprêter.

METRO exerce ses responsabilités de bon citoyen corporatif en commanditant plusieurs activités socioculturelles et en étant donateur à plusieurs œuvres de charité.



**Tarte Pêché mignon
et crèmes glacées Irresistible**
Des produits au goût unique,
originaux et distinctifs. Avis aux
inconditionnels : de nouvelles
saveurs seront lancées sous peu.



Le site de Metro,
www.metro.ca, consulté par plus de 200 000 visiteurs
chaque mois a été désigné troisième meilleur site
« B to C » du Québec par la revue Commerce en
2004. Son infolettre compte 150 000 abonnés.

RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Vision et stratégies | 17 |
| Description de la Société | 17 |
| Principaux indicateurs de performance | 18 |
| Faits saillants | 18 |
| Résultats d'exploitation | 18 |
| Résumé des résultats trimestriels | 20 |
| Situation financière | 20 |
| Situation de trésorerie | 22 |
| Sources de financement | 22 |
| Obligations contractuelles | 23 |
| Opérations entre apparentés | 23 |
| Quatrième trimestre | 23 |
| Principales estimations comptables | 24 |
| Modifications de conventions comptables adoptées en 2005 | 26 |
| Modifications de conventions comptables adoptées en 2004 | 26 |
| Modifications de conventions comptables récemment publiées | 26 |
| Gestion des risques | 27 |
| Perspectives | 29 |

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats consolidés de METRO INC. de l'exercice financier terminé en date du 24 septembre 2005 et doit être lu en parallèle avec les états financiers annuels consolidés et les notes afférentes au 24 septembre 2005. La présente analyse tient compte des informations en date du 2 décembre 2005 à moins d'indication contraire. Des renseignements complémentaires sont également disponibles sur le site de SEDAR à l'adresse suivante : www.sedar.com, dont la notice annuelle et les lettres d'attestation pour l'exercice financier 2005. Dans ces lettres, le président et chef de la direction et le vice-président principal finance et trésorier de la Société attestent, entre autres, de l'efficacité des procédures et contrôles de communication de l'information suite à leur évaluation.

VISION ET STRATÉGIES

Notre vision est de générer de la valeur pour les actionnaires au fil du temps. La croissance des bénéfices, des dividendes et de la valeur de l'action est au coeur de cette vision. Nos stratégies se déploient sur différents axes :

- maintenir un réseau de détail parmi les plus modernes de l'industrie et correspondant aux différents créneaux pour être concurrentiels;
- se doter de modes de gestion et d'exploitation permettant d'accroître notre efficacité et notre rentabilité;
- former et développer notre personnel pour assurer notre continuité et notre développement;
- miser sur une situation financière des plus saines;
- être à l'affût de toute occasion d'accroître nos parts de marché alimentaire et pharmaceutique.

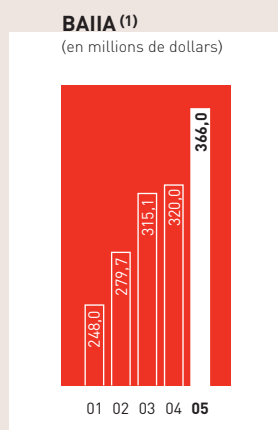
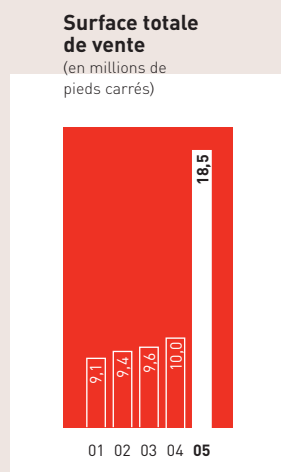
DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ

Avec l'acquisition, le 13 août 2005, de The Great Atlantic & Pacific Company of Canada (A&P Canada), la Société occupe le deuxième rang dans les deux plus grands marchés de l'industrie alimentaire canadienne, soit 35 % du marché du Québec et 24 % de celui de l'Ontario. Les résultats de cette acquisition ont été consolidés pour une période de six semaines.

La Société exploite, à titre de détaillant ou de distributeur, différentes bannières dans les segments de supermarchés et de magasins d'escompte. Les bannières Metro, Metro Plus, Loeb, A&P, Dominion et The Barn Markets visent à satisfaire les consommateurs désireux de retrouver du service, de la variété, de la fraîcheur et de la qualité avec 409 supermarchés. Les magasins d'escompte Super C et Food Basics, au nombre de 164, offrent aux consommateurs soucieux à la fois d'économie et de qualité, des produits à bas prix. La majorité de tous ces magasins sont corporatifs ou appartiennent à des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) et leurs états financiers sont consolidés à ceux de la Société. Un bon nombre de Metro et Metro Plus et certains Loeb appartiennent à des indépendants liés à la Société soit par des baux ou des contrats d'affiliation. Les approvisionnements à ces magasins font partie de notre chiffre d'affaires. La Société agit également comme distributeur en offrant à des commerces d'alimentation de petite surface et à des dépanneurs des bannières répondant à leur milieu et à leur clientèle. Les approvisionnements à ces magasins ainsi qu'à des chaînes de restaurants et des dépanneurs appartenant à des pétrolières sont inclus dans le chiffre d'affaires de la Société.

Nous agissons également à titre de franchiseur et de distributeur pour 182 pharmacies franchisées Brunet et Clini Plus appartenant à des pharmaciens indépendants. Notre chiffre d'affaires est composé des royautés perçues de ces franchisés

ainsi que des approvisionnements que nous leur effectuons. Nous exploitons aussi 74 pharmacies sous les bannières The Pharmacy et Drug Basics. Leurs chiffres d'affaires font partie de celui de la Société. Notre chiffre d'affaires inclut également les approvisionnements faits à des pharmacies non franchisées ainsi qu'à différents centres de santé.



(1) Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement

PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

Afin de nous assurer de l'efficacité de nos stratégies et de l'atteinte de nos objectifs, nous utilisons différents indicateurs de performance dont les principaux sont les suivants :

- Chiffre d'affaires;
- Pourcentage du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement par rapport au chiffre d'affaires;
- Pourcentage du bénéfice net par rapport au chiffre d'affaires;
- Rendement de l'avoir des actionnaires;
- Pieds carrés du réseau de détail.

Nos commentaires qui suivent portent entre autres sur ces principaux indicateurs de performance.

FAITS SAILLANTS

| <i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i> | 2005 | 2004 | Variation <i>(en pourcentage)</i> | 2003 | Variation <i>(en pourcentage)</i> |
|--|----------------|---------|--------------------------------------|---------|--------------------------------------|
| Chiffre d'affaires | 6 695,9 | 5 998,9 | 11,6 | 5 766,4 | 4,0 |
| Bénéfice net | 190,4 | 168,8 | 12,8 | 166,8 | 1,2 |
| Bénéfice net dilué par action <i>(en dollars)</i> | 1,92 | 1,72 | 11,6 | 1,67 | 3,0 |
| Rendement de l'avoir des actionnaires (%) | 16,1 | 21,2 | — | 24,3 | — |
| Dividende par action <i>(en dollars)</i> | 0,385 | 0,325 | 18,5 | 0,265 | 22,6 |
| Actif total | 3 927,3 | 1 563,8 | — | 1 505,3 | — |
| Dette à long terme | 1 205,0 | 9,0 | — | 8,8 | — |

Pour une 15^e année consécutive, nous avons réalisé une croissance de notre bénéfice net pour atteindre cette année 190,4 millions \$ comparativement à 168,8 millions \$ l'an dernier. Le bénéfice net dilué par action a augmenté de 11,6 % pour se situer à 1,92 \$ par action en 2005 en comparaison de 1,72 \$ en 2004. La hausse du bénéfice net dilué par action en 2004 a été de 3 % par rapport à 2003. La hausse du chiffre d'affaires a été de 11,6 % en 2005 comparativement à 4 % en 2004. L'acquisition de A&P Canada a contribué pour 523,6 millions \$ au chiffre d'affaires et pour 2,2 millions \$ au bénéfice net de 2005. En excluant les effets de cette acquisition, les augmentations pour 2005 auraient été de 2,9 % pour le chiffre d'affaires, de 11,5 % pour le bénéfice net et de 12,2 % pour le bénéfice net dilué par action pour se situer à 1,93 \$.

Les investissements dans le réseau de détail effectués par la Société et les détaillants ont été de 199,1 millions \$ en 2005 et de 158,3 millions \$ en 2004. Des rénovations majeures et des agrandissements ont été complétés dans 23 magasins, tandis que 14 nouveaux magasins ont été ouverts et 15 ont été fermés, pour un ajout net de 142 000 pieds carrés en 2005. L'augmentation nette a été de 363 000 pieds carrés en 2004. Avec l'acquisition de A&P Canada, notre réseau de détail alimentaire compte maintenant 18,5 millions de pieds carrés.

Le rendement de l'avoir des actionnaires⁽¹⁾ a été de 16,1 % en 2005, de 21,2 % en 2004 et de 24,3 % en 2003. En 2005, l'acquisition de A&P Canada a diminué le rendement de l'avoir des actionnaires dû au fait que 18,1 millions d'actions subalternes catégorie A ont été émises au vendeur pour une portion du prix de vente de 526,8 millions \$. En excluant cette acquisition, le rendement de l'avoir des actionnaires aurait été de plus de 20 % pour une onzième année consécutive.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires / Notre chiffre d'affaires a augmenté de 11,6 % pour l'exercice 2005 pour atteindre 6 695,9 millions \$ et de 2,9 % en excluant l'acquisition de A&P Canada, et ce malgré une faible inflation des prix des aliments vendus

(1) Le rendement de l'avoir des actionnaires est calculé en divisant le bénéfice net de l'exercice par la moyenne de l'avoir des actionnaires de l'exercice. La moyenne est calculée en additionnant l'avoir des actionnaires du début et de la fin de l'exercice et en divisant la somme par deux.

en magasin et une vive concurrence. Nous avons également eu au cours de l'exercice des conflits de travail dans des magasins corporatifs, pour une réduction de notre chiffre d'affaires de 51,6 millions \$. Cette baisse a été compensée par l'acquisition de 15 supermarchés affiliés Metro au cours du troisième trimestre de l'exercice passé pour un effet de 20 millions \$ pour l'exercice 2005. Sans ces événements et excluant l'acquisition de A&P Canada, la croissance de notre chiffre d'affaires aurait été de 3,4 % pour l'exercice 2005, et ce grâce surtout à la qualité de nos stratégies de mise en marché et à notre programme d'investissement au détail. L'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables a été de 3,3 %.

Nos nouveaux concepts de magasins, dont Metro Plus lancé il y a maintenant deux ans et celui mis de l'avant cette année pour les magasins d'escompte Super C avec deux zones, *Le marché* pour les produits frais et *Le dépôt* pour les produits d'épicerie, ont connu un franc succès. Nous avons, à la fin de l'exercice 2005, 53 Metro Plus et huit Super C avec le nouveau concept.

Les pharmacies Brunet et Clini Plus ont poursuivi leur croissance au cours de l'exercice et leur nombre était de 182 à la fin de l'exercice 2005 comparativement à 176 à la fin de l'exercice 2004.

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ⁽¹⁾ / Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement pour l'exercice 2005 a été de 366 millions \$, soit 5,5 % de notre chiffre d'affaires comparativement à 320 millions \$ pour l'exercice précédent ou 5,3 % du chiffre d'affaires. Notre participation dans Alimentation Couche-Tard Inc. a permis d'enregistrer une quote-part de 20,6 millions \$ pour l'exercice financier 2005 en comparaison de 12,6 millions \$ l'année précédente. En excluant la quote-part et l'acquisition de A&P Canada, nos pourcentages de BAIIA sur notre chiffre d'affaires auraient été de 5,3 % pour 2005 et de 5,1 % pour 2004. L'amélioration s'explique principalement par une réduction de nos coûts d'opération et l'augmentation de notre chiffre d'affaires. L'amélioration de la chaîne d'approvisionnement de nos magasins d'escompte Super C et l'annualisation de projets mis de l'avant au cours de l'exercice 2004 ont permis de réduire nos coûts. En 2004, nous avons, entre autres, remplacé la fabrication de produits de boulangerie et de pâtisserie dans nos magasins Super C par l'approvisionnement de produits prêts à cuire et à vendre et implanté, dans nos entrepôts de produits frais et surgelés, des systèmes de radiofréquence et de reconnaissance vocale.

Intérêts et amortissement / La dépense d'amortissement pour l'exercice 2005 a été de 87,2 millions \$ comparativement à 71,7 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation provient principalement des investissements effectués dans notre réseau de détail ainsi que de l'acquisition de A&P Canada pour 10,2 millions \$. Les intérêts ont été de 7,4 millions \$ pour l'exercice 2005 comparativement à 3,5 millions \$ pour l'exercice 2004. Les intérêts sur le financement de l'acquisition de A&P Canada ont été de 5,5 millions \$.

Impôts sur les bénéfices / La charge d'impôts de l'exercice 2005 représente un taux d'imposition effectif de 29,8 % par rapport à 31 % en 2004. Cette diminution de taux s'explique principalement par l'augmentation de notre quote-part dans Alimentation Couche-Tard Inc., laquelle est imposée à un taux d'imposition moins élevé par rapport aux revenus imposables.

Le 23 février 2005, le ministre des finances fédéral avait annoncé lors de son budget des baisses de taux d'impôt qui auraient pu résulter, à cette date, en un gain de 6,8 millions \$. Après avoir suspendu ce projet, le ministre l'a soumis à nouveau dans une mise à jour budgétaire le 14 novembre 2005. Dans son budget du 21 avril 2005, le gouvernement provincial du Québec prévoyait des hausses de taux d'impôt équivalentes aux baisses de taux fédérales et représentant, à cette date, une augmentation de nos passifs d'impôts futurs et de notre charge d'impôt de 5,1 millions \$.

Les normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) prévoient que les changements proposés lors d'un budget ne doivent être pris en compte que lorsqu'ils sont pratiquement en vigueur. Étant donné que ces étapes n'avaient pas été franchies, ces mesures n'ont pas été prises en compte au cours de l'exercice 2005.

(1) Ce bénéfice est présenté à titre d'information relative. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR du Canada et ne peut donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

Par contre, au cours du mois de novembre 2005, le budget du gouvernement du Québec a franchi une étape du processus d'approbation, le rendant ainsi suffisamment probable pour être pris en compte. Nous enregistrerons donc au premier trimestre de 2006 une augmentation de nos passifs d'impôts futurs ainsi qu'une charge d'impôt de l'ordre de 6,1 millions \$.

Bénéfice net / Le bénéfice net s'est élevé à 190,4 millions \$ alors qu'il était de 168,8 millions \$ en 2004, soit une hausse de 12,8 %. Le bénéfice net en pourcentage du chiffre d'affaires a été égal à celui de l'exercice précédent, soit 2,8 %. Le bénéfice net dilué par action a augmenté de 11,6 % pour atteindre 1,92 \$ par rapport à 1,72 \$ en 2004. En excluant l'acquisition de A&P Canada, l'augmentation du bénéfice net aurait été de 11,5 % pour l'exercice 2005, le bénéfice net sur le chiffre d'affaires aurait été de 3 % et le bénéfice dilué par action aurait été de 1,93 \$.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

| <i>(en millions de dollars, sauf le bénéfice par action)</i> | 2005 | 2004 | Variation <i>(en pourcentage)</i> |
|--|----------------|---------|--------------------------------------|
| Chiffre d'affaires | | | |
| 1 ^{er} trim. ⁽¹⁾ | 1 446,1 | 1 392,4 | 3,9 |
| 2 ^e trim. ⁽¹⁾ | 1 376,6 | 1 322,1 | 4,1 |
| 3 ^e trim. ⁽²⁾ | 1 914,3 | 1 878,2 | 1,9 |
| 4 ^e trim. ⁽¹⁾ | 1 958,9 | 1 406,2 | 39,3 |
| Exercice | 6 695,9 | 5 998,9 | 11,6 |
| Bénéfice net | | | |
| 1 ^{er} trim. ⁽¹⁾ | 38,6 | 34,0 | 13,5 |
| 2 ^e trim. ⁽¹⁾ | 44,7 | 39,2 | 14,0 |
| 3 ^e trim. ⁽²⁾ | 56,9 | 50,4 | 12,9 |
| 4 ^e trim. ⁽¹⁾ | 50,2 | 45,2 | 11,1 |
| Exercice | 190,4 | 168,8 | 12,8 |
| Bénéfice net dilué par action <i>(en dollars)</i> | | | |
| 1 ^{er} trim. ⁽¹⁾ | 0,40 | 0,34 | 17,6 |
| 2 ^e trim. ⁽¹⁾ | 0,46 | 0,40 | 15,0 |
| 3 ^e trim. ⁽²⁾ | 0,58 | 0,51 | 13,7 |
| 4 ^e trim. ⁽¹⁾ | 0,48 | 0,47 | 2,1 |
| Exercice | 1,92 | 1,72 | 11,6 |

(1) 12 semaines (2) 16 semaines

Nos résultats trimestriels de l'exercice 2005 ont connu des croissances régulières au cours des trois premiers trimestres de l'exercice. Le quatrième trimestre a connu une croissance différente à cause de l'acquisition de A&P Canada et également en raison de la comparaison avec le quatrième trimestre de 2004, où une reprise significative de notre croissance s'était manifestée. En 2004, une vive concurrence nous avait affectés et nous avons enregistré, pour le deuxième et le troisième trimestre, une diminution de notre bénéfice net et de notre bénéfice net dilué par action. De nouvelles stratégies de mise en marché nous avaient permis de relancer la croissance de notre chiffre d'affaires, de notre bénéfice net et de notre bénéfice net dilué par action.

SITUATION FINANCIÈRE

Même avec l'acquisition de A&P Canada au prix de 1 700 millions \$, la situation financière de la Société est demeurée très saine, avec un ratio de la dette à long terme sur l'avoir des actionnaires de 0,8 : 1.

Capital-actions

| Opérations sur le capital-actions <i>(en milliers d'actions)</i> | Actions subalternes catégorie A | | Actions catégorie B | |
|---|------------------------------------|---------|------------------------|-------|
| | 2005 | 2004 | 2005 | 2004 |
| Solde au début de l'exercice | 95 622 | 96 803 | 977 | 1 009 |
| Émission d'actions | 19 229 | 498 | — | — |
| Rachat d'actions | (1 509) | (1 603) | — | — |
| Conversion d'actions | 54 | 32 | (54) | (32) |
| Vente (achat) d'actions autodétenues | 108 | (108) | — | — |
| Solde à la fin de l'exercice | 113 504 | 95 622 | 923 | 977 |
| Solde au 2 décembre 2005 et au 3 décembre 2004 | 113 515 | 95 434 | 912 | 977 |

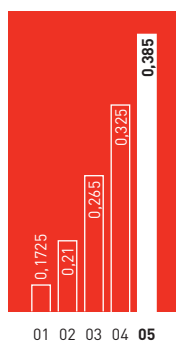
Les actions autodétenues en date du 25 septembre 2004 ont été disposées au cours du premier trimestre 2005, l'excédent du produit de leur disposition sur leur coût d'acquisition de 0,1 million \$ est présenté au surplus d'apport.

| Régime d'option d'achat d'actions | 2 décembre 2005 | 24 septembre 2005 | 25 septembre 2004 |
|---|--------------------|------------------------------|----------------------|
| Options d'achats d'actions <i>(en milliers)</i> | 4 373 | 4 374 | 5 072 |
| Prix d'exercice <i>(en dollars)</i> | 7,93 à 33,87 | 7,93 à 27,25 | 7,93 à 21,75 |
| Prix d'exercice moyen pondéré <i>(en dollars)</i> | 19,76 | 19,72 | 17,91 |

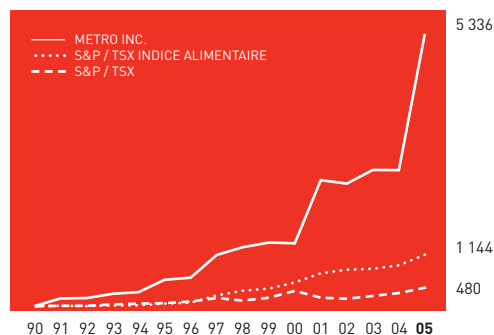
Programme de rachat d'actions / Au cours de l'exercice, nous avons racheté 1 509 400 actions subalternes catégorie A (1 602 700 en 2004), pour une considération totale de 37,0 millions \$ (29,3 millions \$ en 2004), à un prix moyen par action de 24,49 \$ (18,25 \$ en 2004). Le programme de rachat d'actions permet à la Société de racheter, entre le 4 février 2005 et le 3 février 2006, jusqu'à concurrence de 5 000 000 (4 000 000 en 2004) de ses actions subalternes catégorie A. Nous estimons que le rachat d'actions subalternes catégorie A représente un investissement avantageux des fonds excédentaires et est dans le meilleur intérêt de la Société et de ses actionnaires.

Politique de dividendes / La politique de dividendes de la Société consiste à verser un dividende annuel total représentant environ 20 % du bénéfice net avant les éléments extraordinaires de l'exercice précédent. Pour une onzième année consécutive, la Société a versé à ses actionnaires des dividendes trimestriels. Le dividende total annuel est en hausse de 18,5 % et s'est élevé à 0,385 \$ par action comparativement à 0,325 \$ en 2004 pour des dividendes totaux de 38,9 millions \$ en 2005 comparativement à 31,8 millions \$ en 2004.

**Dividende
par action**
(en dollars)



**Rendement
comparatif des actions***



* 100 \$ investis le 30 septembre 1990 en actions incluant le réinvestissement des dividendes et déterminé au 30 septembre de chaque année.

Opérations boursières / La valeur de l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 18,50 \$ à 35,50 \$ au cours de l'exercice 2005 (17,22 \$ à 22,75 \$ en 2004). Durant cette période, le nombre d'actions négociées à la Bourse de Toronto a été de 39,5 millions (47,4 millions en 2004). Le cours de clôture du vendredi 23 septembre 2005 était de 34,25 \$ comparativement à 18,66 \$ à la fin de l'exercice 2004, une hausse de 83,5 %. Depuis la fin de l'exercice, l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 30,90 \$ à 36,00 \$. Le cours de clôture du 2 décembre 2005 était de 31,61 \$, une baisse de 7,7 % par rapport à la fin de l'exercice 2005. L'action de METRO a connu une croissance soutenue au cours des 15 dernières années, affichant une croissance supérieure à l'indice S&P / TSX et à l'indice sectoriel de l'industrie alimentaire.

SITUATION DE TRÉSORERIE

Activités d'exploitation / Les activités d'exploitation ont généré des fonds de 281,9 millions \$ en 2005 comparativement à 309,4 millions \$ en 2004. Cette diminution s'explique principalement par l'encaissement, en 2004, de sommes à recevoir des gouvernements de 116 millions \$ liées à une planification fiscale et par le paiement, en 2005, d'un solde d'impôt de 2004 de 40 millions \$ lié également à cette planification fiscale.

Activités d'investissement / En excluant le déboursé net de 1 162,8 millions \$ relatif à l'acquisition de A&P Canada, les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 156,8 millions \$ pour l'exercice 2005 comparativement à 135,6 millions \$ pour l'exercice 2004. Cette augmentation provient principalement d'acquisitions supplémentaires d'immobilisations corporelles pour nos magasins corporatifs.

Activités de financement / En excluant l'augmentation de la dette à long terme de 1 250 millions \$ liée à l'acquisition de A&P Canada, les activités de financement ont nécessité des fonds de 161,5 millions \$ comparativement à 153,3 millions \$ pour l'exercice précédent. Au cours de l'exercice 2005, nous avons racheté, pour une considération totale de 37 millions \$, 1 509 400 actions subalternes catégorie A à un prix moyen par action de 24,49 \$. Au cours de la même période correspondante de l'exercice précédent, nous avons racheté, pour une considération totale de 29,3 millions \$, 1 602 700 actions subalternes catégorie A à un prix moyen par action de 18,25 \$. Nous avons également remboursé 104,8 millions \$ de dette à long terme en 2005.

SOURCES DE FINANCEMENT

Au cours de l'exercice, le fait majeur des sources de financement fut l'obtention auprès d'un syndicat bancaire de facilités de crédit pour financer la portion au comptant de 1 200 millions \$ de l'acquisition de A&P Canada. Trois facilités de crédit furent obtenues, soit une de 500 millions \$ échéant dans trois ans, une deuxième de 750 millions \$ échéant dans cinq ans et, finalement, une facilité de crédit rotative de 400 millions \$ échéant dans cinq ans. Les facilités de crédit de 500 et 750 millions \$ portent intérêt à des taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires.

Après la fin de l'exercice 2005, soit le 12 octobre, nous avons émis des billets à moyen terme de dix ans pour 200 millions \$ au taux de 4,98 % et des billets à moyen terme de 30 ans pour 400 millions \$ au taux de 5,97 %. Une partie du produit de cette émission publique a été utilisée afin de rembourser en totalité la facilité de crédit de 500 millions \$ et le solde de ce produit de 100 millions \$ a permis de réduire l'autre facilité de crédit à 650 millions \$. Les cotes de crédit obtenues de S&P et de DBRS pour les billets à terme de la Société ont été confirmées, catégorie investissement, BBB.

Nos activités d'exploitation ont permis de générer des flux de trésorerie de 281,9 millions \$ en 2005. Ces flux de trésorerie ont été suffisants pour financer nos activités d'investissement et de financement, autres que celles liées à l'acquisition de A&P Canada, dont des acquisitions de 161,5 millions \$ d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels.

Nous croyons que les flux de trésorerie liés à nos activités d'exploitation de l'an prochain devraient être suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés à nos activités d'investissement et de financement, dont nos investissements en immobilisations et en actifs incorporels de l'ordre de 300 millions \$.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

(en millions de dollars)

| Paiements exigibles par exercice | Emprunts | Billets à moyen terme | Obligations en vertu de contrats de location-acquisition | Obligations en vertu de contrats de service | Obligations en vertu de contrats de location-exploitation | Obligations en vertu de contrats de baux/sous-baux ⁽¹⁾ | Total |
|----------------------------------|--------------|-----------------------|--|---|---|---|----------------|
| 2006 | 2,0 | 33,8 | 11,1 | 85,4 | 136,2 | 30,1 | 298,6 |
| 2007 | 2,2 | 33,8 | 10,4 | 79,2 | 129,7 | 29,0 | 284,3 |
| 2008 | 1,1 | 33,8 | 8,1 | 76,1 | 117,9 | 25,2 | 262,2 |
| 2009 | 0,6 | 33,8 | 7,6 | 72,4 | 103,4 | 22,2 | 240,0 |
| 2010 | 650,1 | 33,8 | 6,7 | 37,9 | 91,2 | 19,7 | 839,4 |
| 2011 et suivants | 4,8 | 1 246,8 | 46,3 | — | 617,4 | 173,0 | 2 088,3 |
| Total | 660,8 | 1 415,8 | 90,2 | 351,0 | 1 195,8 | 299,2 | 4 012,8 |

(1) La Société s'est engagée, par des baux s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2029, à louer des locaux qu'elle sous-loue à des clients, et ce, généralement aux mêmes conditions.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Nous avons effectué des opérations avec des entreprises contrôlées par des membres du conseil d'administration qui sont Mme Maryse Labonté, M. Jacques Chevretils et M. Serge Ferland. Dans le cours normal de nos affaires, des ventes sont faites aux magasins dont ces apparentés sont propriétaires. Nous avons également fait des ventes à une société affiliée et encouru des frais de service de système informatique fourni par A&P US. Les notes 4, 15 et 17 fournissent de plus amples informations sur ces opérations.

QUATRIÈME TRIMESTRE

(en millions de dollars, sauf le bénéfice par action)

| | 2005 | 2004 | Variation (en pourcentage) |
|---|------------------|---------|-------------------------------|
| Chiffre d'affaires | 1 958,9 | 1 406,2 | 39,3 |
| Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement | 106,1 | 82,2 | 29,1 |
| Bénéfice net | 50,2 | 45,2 | 11,1 |
| Bénéfice net dilué par action (en dollars) | 0,48 | 0,47 | 2,1 |
| Flux de trésorerie liés aux : | | | |
| Activités d'exploitation | 150,6 | 106,8 | — |
| Activités d'investissement | (1 219,8) | (35,8) | — |
| Activités de financement | 1 140,2 | (46,8) | — |

Chiffre d'affaires / Au quatrième trimestre de 2005, notre chiffre d'affaires a augmenté de 39,3 % pour atteindre 1 958,9 millions \$ comparativement à 1 406,2 millions \$ l'an passé. En excluant l'augmentation du chiffre d'affaires de 523,6 millions \$ provenant de l'acquisition de A&P Canada, l'augmentation du chiffre d'affaires aurait été de 2,1 %. L'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables a été de 3 %.

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ⁽²⁾ / Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement pour le quatrième trimestre de 2005 a été de 106,1 millions \$ comparativement à 82,2 millions \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent. Le BAIIA du quatrième trimestre représente un taux de 5,4 % du chiffre d'affaires comparativement à 5,8 % l'an dernier. En excluant l'acquisition de A&P Canada, le pourcentage du BAIIA sur le chiffre d'affaires serait de 6,1 % pour le quatrième trimestre de 2005. L'amélioration s'explique principalement par une réduction de nos coûts d'exploitation et l'augmentation de notre chiffre d'affaires.

Notre quote-part dans Alimentation Couche-Tard Inc. a été de 6,5 millions \$ au quatrième trimestre de 2005 par rapport à 6,8 millions \$ au trimestre correspondant de 2004. Du fait d'une amélioration en 2005 de la devise canadienne par rapport à la devise américaine, les résultats en devise américaine d'Alimentation Couche-Tard Inc. convertis en dollars canadiens ont provoqué, avec une modification de convention comptable adoptée par Alimentation Couche-Tard Inc., la diminution de notre quote-part du quatrième trimestre de 2005 par rapport au trimestre correspondant de 2004.

(2) Ce bénéfice est présenté à titre d'information relative. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR du Canada et ne peut donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

Bénéfice net / Notre bénéfice net au cours du quatrième trimestre a été de 50,2 millions \$, soit 2,6 % du chiffre d'affaires comparativement à 45,2 millions \$ ou 3,2 % de notre chiffre d'affaires en 2004. Le bénéfice net dilué par action a été de 0,48 \$ par rapport à 0,47 \$ l'an passé. Sans l'acquisition de A&P Canada, l'augmentation du bénéfice net aurait été, au quatrième trimestre, de 6,2 %, le bénéfice net sur le chiffre d'affaires de 3,3 % et le bénéfice net dilué par action de 0,49 \$.

Situation de trésorerie

Activités d'exploitation / Les activités d'exploitation ont généré des fonds de 150,6 millions \$ au quatrième trimestre de 2005 comparativement à 106,8 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Une augmentation de nos comptes à payer provenant particulièrement de A&P Canada explique cette variation.

Activités d'investissement / En excluant le déboursé net de 1 162,8 millions \$ relatif à l'acquisition de A&P Canada, les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 57 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2005 et de 35,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'an passé. L'augmentation provient principalement de la hausse d'acquisitions d'actifs incorporels pour des contrats de fidélisation de clients et des frais de financement reportés.

Activités de financement / En excluant l'augmentation de la dette à long terme de 1 250 millions \$ liée à l'acquisition de A&P Canada, les activités de financement ont nécessité des fonds de 109,8 millions \$ au quatrième trimestre de 2005 comparativement à 46,8 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Aucune action subalterne catégorie A n'a été rachetée par la Société au quatrième trimestre de 2005 comparativement à des rachats pour une considération de 14 millions \$ au trimestre correspondant de l'an passé. Nous avons également remboursé 71,9 millions \$ de plus d'emprunts bancaires et de dette à long terme au quatrième trimestre de 2005 qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Notre rapport de gestion est fondé sur nos états financiers consolidés, que nous avons préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, et présenté en dollars canadiens, notre unité de mesure. La préparation et la présentation des états financiers consolidés ainsi que les autres informations financières contenues dans le rapport de gestion comprennent le choix judicieux de principes et méthodes comptables appropriés dont l'application nécessite de faire des estimations et de formuler des jugements éclairés. Nos estimations sont fondées sur des hypothèses que nous croyons être raisonnables comme, par exemple, nos hypothèses fondées sur des expériences passées. Ces estimations constituent la base de nos jugements relatifs à la valeur comptable d'actifs et de passifs qui ne sont pas facilement disponibles par voie d'autres sources. L'utilisation d'estimations différentes pourrait avoir entraîné des montants différents de ceux qui sont présentés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Stocks / Nos stocks en entrepôt sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon le coût moyen net de certaines contreparties reçues de fournisseurs. Les stocks en magasins sont évalués selon le prix de détail diminué de la marge bénéficiaire brute et de certaines contreparties reçues de fournisseurs. L'établissement des marges bénéficiaires brutes demande, de la part de la direction, des jugements et des estimations qui pourraient avoir une incidence sur l'évaluation des stocks au bilan et sur les résultats d'exploitation.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels / Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels à durée de vie limitée sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile estimative pour la Société, ce qui représente la période pendant laquelle nous estimons que l'actif contribuera aux flux de trésorerie futurs de l'entreprise. L'utilisation d'hypothèses différentes sur la durée de vie utile pourrait donner lieu à des valeurs comptables différentes pour ces actifs et pour la dépense d'amortissement.

Écarts d'acquisition / Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis. Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une baisse de valeur. Le test de dépréciation vise à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Lors de l'application de la méthode de l'actualisation des flux monétaires, nous utilisons des estimations et des hypothèses concernant le taux d'actualisation et les flux de trésorerie de manière à établir la juste valeur de nos unités d'exploitation. L'utilisation d'hypothèses différentes lors de l'application de la méthode de l'actualisation des flux monétaires pourrait donner lieu à des justes valeurs différentes et, en conséquence, à des valeurs comptables différentes pour les écarts d'acquisition et les résultats d'exploitation.

Dépréciation d'actifs à long terme / Les actifs à long terme (à l'exclusion des écarts d'acquisition) sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. Lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure aux flux monétaires non actualisés, une perte de valeur doit être estimée, soit l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. Pour estimer la juste valeur, nous utilisons la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui requiert des estimations et des hypothèses concernant le taux d'actualisation et les flux de trésorerie. L'utilisation d'hypothèses différentes lors de l'application de la méthode d'actualisation des flux de trésorerie pourrait donner lieu à des justes valeurs différentes et, en conséquence, à des valeurs comptables différentes pour les actifs à long terme et les résultats d'exploitation.

Avantages sociaux futurs / La Société offre plusieurs régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui garantissent à la plupart de ses employés le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette méthode utilise les hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des actifs des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés et les coûts prévus des soins de santé. L'utilisation d'hypothèses différentes pourrait générer des valeurs comptables différentes pour les prestations constituées et la charge au titre des régimes à prestations déterminées.

Rémunérations et autres paiements à base d'actions / Une charge de rémunération liée à l'attribution d'options d'achat d'actions est calculée selon la méthode fondée sur la juste valeur à l'aide du modèle d'évaluation Black & Scholes et doit être constatée pour toutes les attributions depuis le 29 septembre 2002. Nous utilisons des estimations et des hypothèses concernant le taux d'intérêt sans risque, la durée prévue, la volatilité prévue et le taux de dividende prévu de manière à établir la juste valeur des options. L'utilisation d'hypothèses différentes pourrait générer des valeurs comptables différentes pour la charge de rémunération.

Impôts sur les bénéfiques / Les impôts sur les bénéfiques sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés au titre des impôts estimatifs à recouvrer ou à payer auxquels donneraient lieu la réalisation des actifs ou le règlement des passifs à leur valeur comptable. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont évalués d'après l'estimation de la direction des taux d'imposition pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont. Ainsi, l'établissement de la charge d'impôt et des impôts futurs exige l'utilisation d'estimations, d'hypothèses et l'application du jugement qui, utilisés différemment, pourraient générer des valeurs comptables différentes pour les impôts futurs au bilan et la charge d'impôt à l'état des résultats.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES ADOPTÉES EN 2005

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations / La Société a adopté au premier trimestre de l'exercice 2005, le chapitre 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » publié par l'ICCA. Ce chapitre établit les normes comptables applicables aux obligations juridiques liées aux coûts de la mise hors service d'immobilisations et qui définit les normes de constatation, de mesure et d'information applicables aux passifs au titre des obligations et aux coûts de mise hors service. L'adoption de ces recommandations n'a pas eu d'incidence significative sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

Comptabilisation de certaines contreparties reçues de fournisseurs / La Société a adopté une modification du CPN-144 « Comptabilisation par un client (y compris un revendeur) de certaines contreparties reçues d'un fournisseur » publiée le 20 janvier 2005 par l'ICCA. Cette modification exige d'indiquer par voie de note aux états financiers le montant de toute remise d'un fournisseur qui a été constaté dans les résultats, mais pour lequel toutes les conditions y donnant droit n'ont pas encore été remplies. Cette modification a été appliquée rétroactivement et l'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence significative sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES ADOPTÉES EN 2004

Nous avons adopté, à la fin de l'exercice 2004, deux nouvelles normes comptables, soit la NOC-15 « Consolidation des entités à détenteur de droits variables » et le CPN-144 « Comptabilisation par un client (y compris un revendeur) de certaines contreparties reçues d'un fournisseur ». Les états financiers des exercices et périodes intermédiaires antérieurs ont été redressés pour tenir compte de ces changements.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES RÉCEMMENT PUBLIÉES

Les normes comptables suivantes ont été publiées récemment par l'ICCA. La Société évalue la portée de ces normes ainsi que leurs impacts sur ses états financiers :

Chapitre 1530 - Résultat étendu / Ce chapitre introduit de nouvelles exigences de divulgation, soit le résultat étendu qui complète la présentation du bénéfice net. Ainsi, certains gains et pertes non réalisés qui sont exclus du calcul du bénéfice net car enregistrés directement à l'avoir des actionnaires seront pris en considération dans le calcul du résultat étendu. Ce chapitre s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006.

Chapitre 3855 - Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation / Le chapitre 3855 fournit des indications sur le moment où un instrument financier doit être comptabilisé dans le bilan, et à quel montant. Il s'agit dans certains cas de la juste valeur, dans d'autres cas d'une valeur fondée sur le coût. Il précise aussi le mode de présentation des gains et des pertes sur les instruments financiers. Ce chapitre s'applique aux périodes intermédiaires et aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006.

Chapitre 3865 - Couverture / Ce chapitre, dont l'application est facultative, offre le choix d'appliquer à certains instruments financiers la comptabilité de couverture. Il remplacera la NOC-13, « Relations de couverture », et complètera le chapitre 1650, « Conversion des devises étrangères », en précisant la manière d'appliquer la comptabilité de couverture et les informations à fournir. Ce chapitre s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006.

Chapitre 3831 - Opérations non monétaires / Le chapitre 3831 publié en juin 2005, remplace les anciennes recommandations (chapitre 3830) et établit de nouvelles normes d'évaluation et d'information applicables aux opérations non monétaires. Il détermine dans quelles circonstances un échange d'actifs est évalué à la juste valeur, et dans quels cas il est évalué à la valeur comptable. Ce chapitre s'applique aux opérations non monétaires conclues au cours des périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2006.

NOC-19 - Entités assujetties à la réglementation des tarifs – informations à fournir / La NOC-19 exige la communication et la présentation d'informations dans les états financiers pour les entreprises qui fournissent des services ou des produits pour lesquels les tarifs sont établis ou approuvés par des autorités de réglementation. La note d'orientation vise à faire en sorte que les utilisateurs des états financiers disposent d'une meilleure information sur l'existence, la nature et les effets de toute forme de réglementation des tarifs. Ces informations doivent être divulguées pour les exercices terminés le 31 décembre 2005 ou après.

CPN-156 - Comptabilisation d'une contrepartie donnée par un fournisseur à un client (y compris un revendeur des produits des fournisseurs) / Le CPN-156 traite du classement dans les états financiers d'un fournisseur des contreparties qu'il accorde à son client. Il fournit des indications sur les circonstances dans lesquelles la contrepartie doit être considérée comme soit un ajustement du prix de vente des produits ou services ou comme un coût engagé par le fournisseur pour vendre ses produits. De plus, le CPN traite de questions telles que le moment de la comptabilisation et l'évaluation du montant à comptabiliser. Le CPN doit être appliqué rétroactivement avec retraitement des états financiers des périodes antérieures pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006.

GESTION DES RISQUES

La Société est exposée à différents risques dans le cours normal de ses opérations qui pourraient influencer sur sa rentabilité. Pour les contrer, nous nous sommes dotés de différentes stratégies propres aux principaux facteurs de risque.

Acquisition et intégration de A&P Canada / L'acquisition de A&P Canada est la plus importante que la Société ait réalisée à ce jour. Pour tirer parti de tous les avantages découlant de cette transaction, il faudra intégrer les fonctions administratives, financières, de vente, de marketing de la Société et celles de A&P Canada. Nous devons aussi mettre en œuvre des systèmes et des contrôles appropriés sur les plans de l'exploitation, des finances et de la gestion, y compris, sans s'y limiter, en ce qui concerne l'exploitation des magasins acquis sur le marché hautement concurrentiel de l'Ontario, ce qui nécessitera une grande attention de la part de l'équipe de gestion de la Société. La diversion de l'attention de la direction et les autres difficultés que pourrait soulever le processus de transition et d'intégration pourraient avoir un effet négatif sur le rendement et les résultats financiers de la Société. La Société ne peut garantir qu'elle pourra intégrer avec succès ses activités à celles de A&P Canada.

Marché / L'intensification de la concurrence, l'arrivée possible de nouveaux concurrents et l'évolution des besoins des consommateurs sont des préoccupations constantes pour la Société. Afin de maintenir notre position de chef de file au Québec et en Ontario, nous avons élaboré une stratégie efficace axée sur la segmentation des marchés. Nos différentes bannières visent en effet à satisfaire différents segments de marché et sont soutenues par des mises en marché adaptées à leurs clientèles respectives.

Nos bannières de supermarché misent sur une très grande variété de produits à des prix concurrentiels et mettent un accent particulier sur le service à la clientèle. Cette mise en marché est appuyée par une offre variée de produits de marque privée qui fidélisent la clientèle, ainsi que par l'expertise des équipes oeuvrant dans les magasins qui sont aptes à répondre aux tendances du marché et aux besoins des consommateurs. La qualité du personnel demeure un atout important et les programmes de formation dispensés par *L'École des professionnels Metro* assurent le maintien de cet avantage.

Nos bannières d'escompte visent, pour leur part, à offrir le meilleur rapport qualité/prix sur le marché afin de rejoindre les consommateurs soucieux à la fois d'économie et de qualité. La stratégie de mise en marché se moule sur cette demande spécifique.

Nos bannières pharmaceutiques visent également à satisfaire des segments de marché particuliers dans l'industrie pharmaceutique. Nos pharmaciens et les pharmaciens propriétaires offrent des conseils et des services variés à leurs clients.

Toutes les autres bannières bénéficient aussi de stratégies adaptées au segment de marché qu'elles cherchent à rejoindre. Enfin, les programmes d'investissement continu dans tous les magasins assurent le maintien d'un réseau de détail des plus modernes au Canada.

Crédit / La Société a des comptes à recevoir de la part de ses clients affiliés provenant en majeure partie de ventes faites à ces derniers. Afin de nous prémunir contre des pertes de crédit auprès de nos clients affiliés, nous nous sommes dotés d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à offrir à nos clients ainsi que les garanties à obtenir. La très grande majorité de nos comptes à recevoir est garantie par des actifs de nos clients affiliés.

Prix du carburant et des services publics / La Société est un grand consommateur de services publics et de carburant. Des augmentations imprévues des prix des services publics et du carburant pourraient avoir un effet défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société si elle ne pouvait établir ses prix en conséquence.

Loi, fiscalité et comptabilité / Les modifications apportées aux lois, règlements, règles ou politiques touchant les activités de la Société de même que de nouvelles prises de position comptables de la part des organismes appropriés, pourraient avoir une incidence importante sur son rendement financier et le rendement de son exploitation. En se conformant à ces modifications, la Société pourrait engager des frais importants.

Relations de travail / Nous employons, avec les EDDV, près de 47 500 personnes, dont près de 43 500 sont couvertes par 200 conventions collectives. Nous avons pour politique de nous assurer de négocier des conventions collectives à des conditions nous permettant d'être concurrentiels, selon des durées procurant un climat de travail favorable dans tous les secteurs et suivant des échéanciers variés. Bien que la Société ait de bonnes relations avec ses employés et syndicats, tout conflit de travail important pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats financiers de la Société. Au cours des dernières années, nous n'avons connu aucun conflit de travail important et nous prévoyons maintenir de bonnes relations de travail pour l'avenir.

Environnement / Nous nous sommes dotés, il y a plusieurs années, d'une politique environnementale. Un comité composé de membres de la direction s'assure du respect des normes et exigences en cette matière et de la sensibilisation des employés aux risques environnementaux. Des vérifications environnementales sont effectuées régulièrement dans l'ensemble des établissements de la Société et des correctifs sont apportés rapidement si nécessaire.

Sécurité alimentaire / La Société est exposée à des responsabilités potentielles à l'égard de ses activités commerciales, y compris les responsabilités et frais possibles liés aux produits défectueux, à la salubrité des aliments, à la contamination et à la manutention des produits. De telles responsabilités pourraient provenir des activités de fabrication, de conditionnement et d'étiquetage, de conception, de préparation, d'entreposage, de distribution et de présentation de produits. La Société tire la majeure partie de son chiffre d'affaires des produits alimentaires, et elle pourrait être vulnérable à une propagation importante de toxi-infections alimentaires ou à une hausse des préoccupations liées à la santé publique en ce qui concerne certains produits alimentaires. Une telle situation pourrait avoir un effet négatif sur le rendement et les résultats financiers de la Société.

Nous appliquons des procédures et des contrôles de sécurité alimentaire très stricts à l'ensemble de la chaîne de distribution. Des programmes de formation continue sont dispensés à tout le personnel. Nos centres de transformation et de distribution de viande sont accrédités *Hazard Analysis and Critical Control Point* (HACCP), soit la norme mondiale la plus élevée dans l'industrie. Nos systèmes nous permettent également de retracer, pour chaque produit de viande distribué de nos entrepôts, le magasin où il a été acheminé.

Gestion de crise et plan de relève / Nous avons mis en place des plans de gestion de crise et de relève pour l'ensemble de nos activités. Un comité directeur supervise et révise régulièrement tous les plans de toutes nos divisions et services. Ces plans prévoient entre autres plusieurs lieux physiques de relève en cas de désastre, des génératrices en cas de pannes d'électricité ainsi qu'un ordinateur de relève de puissance équivalente à l'ordinateur central.

Assurances / Nous limitons nos risques d'exploitation en nous assurant, auprès de compagnies d'assurances reconnues et stables financièrement. De plus, des programmes de prévention des pertes et de contrôle ont été développés pour réduire les impacts financiers des risques d'exploitation.

Réclamations / Dans le cours normal de nos affaires, nous sommes exposés à diverses actions et réclamations. Nous limitons notre risque en nous assurant auprès de compagnies d'assurances pour couvrir les risques de réclamations liés à nos activités. Un groupe de clients actionnaires a institué contre la Société, il y a trois ans, une action dans laquelle il réclame notamment l'annulation des conversions des actions catégorie B en actions subalternes catégorie A et la mise en vente de certains magasins d'alimentation de la Société. Nous contestons le bien-fondé de cette réclamation et estimons que son règlement n'influencera pas de façon sensible notre situation financière et nos résultats.

Instruments dérivés / La Société a recours à des instruments financiers dérivés hors cote, plus précisément des swaps de devises et de taux d'intérêt, afin d'atténuer les risques et les coûts associés à ses activités de financement. La Société exerce ses activités conformément à des lignes directrices approuvées par son conseil d'administration et portant sur la gestion du financement, des placements, des opérations de change, des capitaux propres et des taux d'intérêt. Les lignes directrices de la Société l'empêchent d'avoir recours à des instruments dérivés pour faire des négociations à des fins de spéculation. Ces lignes directrices ne peuvent toutefois pas garantir que la Société ne subira pas de pertes découlant de ses instruments dérivés qui pourraient avoir un effet négatif sur son rendement financier.

PERSPECTIVES

Au cours du prochain exercice, nous compléterons notre répartition du prix d'achat de A&P Canada et nous finaliserons notre plan d'intégration et de rationalisation. Nos efforts seront également priorisés au cours des deux prochains exercices sur la réalisation des synergies estimées à 60 millions \$ par année dont 35 millions \$ en 2006 et 25 millions \$ supplémentaires en 2007.

Nous remplacerons également, au cours des deux prochaines années, les systèmes informatiques de A&P US utilisés en impartition par A&P Canada, par nos systèmes informatiques.

Dans un horizon à moyen terme, nous nous appliquerons à améliorer notre bilan en réduisant la dette afin de pouvoir profiter de toutes les opportunités qui pourraient se présenter au cours des prochaines années.

Montréal, Canada, le 2 décembre 2005


RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La préparation et la présentation des états financiers consolidés de METRO INC. ainsi que les autres informations financières contenues dans le rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité comprend le choix judicieux de principes et méthodes comptables appropriés dont l'application nécessite de faire des estimations et de formuler des jugements éclairés. De plus, il lui incombe de s'assurer que l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ont été approuvés par le conseil d'administration.

METRO INC. maintient des systèmes de comptabilité et de contrôle administratif qui, de l'avis de la direction, offrent une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel principalement par l'intermédiaire de son comité de vérification. Ce comité est formé uniquement d'administrateurs indépendants de la Société et est responsable de recommander la nomination des vérificateurs externes. De plus, ce comité tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction et les vérificateurs internes et externes pour discuter des questions touchant le contrôle interne, la vérification et la communication de l'information financière. Les vérificateurs internes et externes ont accès au comité sans la direction. Le comité de vérification a examiné les états financiers consolidés de METRO INC. et le rapport annuel et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ci-joints ont été vérifiés par le cabinet Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., Comptables agréés, et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur vérification et leur opinion sur les états financiers consolidés.



Pierre H. Lessard, FCA
Président et chef de la direction
Montréal, Canada, le 2 décembre 2005



L. G. Serge Gadbois, FCA
Vice-président principal, finance et trésorier

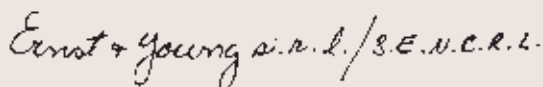
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de METRO INC.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de METRO INC. au 24 septembre 2005 et au 25 septembre 2004 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 24 septembre 2005 et au 25 septembre 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Montréal, Canada, le 4 novembre 2005

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 24 septembre 2005 et 25 septembre 2004
(en millions de dollars, sauf le bénéfice par action)

| | 2005 | 2004 |
|---|-------------------|------------|
| Chiffre d'affaires (note 17) | 6 695,9 \$ | 5 998,9 \$ |
| Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation (note 15) | 6 329,9 | 5 678,9 |
| Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement | 366,0 | 320,0 |
| Amortissement (note 5) | 87,2 | 71,7 |
| Bénéfice d'exploitation | 278,8 | 248,3 |
| Intérêts | | |
| À court terme | 1,3 | 2,9 |
| À long terme | 6,1 | 0,6 |
| | 7,4 | 3,5 |
| Bénéfice avant impôts sur les bénéfices | 271,4 | 244,8 |
| Impôts sur les bénéfices (note 6) | 81,0 | 76,0 |
| Bénéfice net | 190,4 \$ | 168,8 \$ |
| Bénéfice par action (note 7) | | |
| De base | 1,94 \$ | 1,73 \$ |
| Dilué | 1,92 \$ | 1,72 \$ |

Voir les notes afférentes

ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Exercices terminés les 24 septembre 2005 et 25 septembre 2004
(en millions de dollars)

| | 2005 | 2004 |
|--|-----------------|----------|
| Solde au début de l'exercice | | |
| Solde déjà établi | 690,6 \$ | 580,2 \$ |
| Modifications de conventions comptables (note 3) | — | (0,1) |
| Solde redressé | 690,6 | 580,1 |
| Bénéfice net | 190,4 | 168,8 |
| Dividendes | (38,9) | (31,8) |
| Prime sur rachat d'actions | (34,4) | (26,5) |
| Solde à la fin de l'exercice | 807,7 \$ | 690,6 \$ |

Voir les notes afférentes

BILANS CONSOLIDÉS

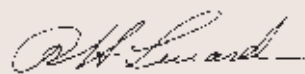
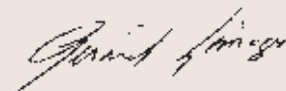
Aux 24 septembre 2005 et 25 septembre 2004

(en millions de dollars)

| | 2005 | 2004 |
|---|------------------|-----------|
| ACTIFS | | |
| Actifs à court terme | | |
| Espèces et quasi-espèces | 93,8\$ | 43,0\$ |
| Débiteurs <i>(notes 8 et 17)</i> | 287,7 | 237,8 |
| Stocks | 551,9 | 314,1 |
| Charges payées d'avance | 15,1 | 4,3 |
| Impôts futurs <i>(note 6)</i> | 12,4 | 8,1 |
| | 960,9 | 607,3 |
| Placements et autres actifs <i>(note 8)</i> | 100,6 | 80,6 |
| Immobilisations corporelles <i>(note 9)</i> | 1 106,4 | 504,9 |
| Actifs incorporels <i>(note 10)</i> | 194,8 | 175,3 |
| Écarts d'acquisition <i>(note 4)</i> | 1 543,7 | 190,0 |
| Actifs au titre des prestations constituées <i>(note 14)</i> | 20,9 | 5,7 |
| | 3 927,3\$ | 1 563,8\$ |
| PASSIFS ET AVOIR DES ACTIONNAIRES | | |
| Passifs à court terme | | |
| Emprunts bancaires <i>(note 11)</i> | 0,3\$ | 1,5\$ |
| Créditeurs | 1 032,2 | 572,1 |
| Impôts sur les bénéfices à payer | 13,8 | 46,9 |
| Tranche de la dette à long terme échéant à court terme <i>(note 12)</i> | 7,7 | 3,4 |
| | 1 054,0 | 623,9 |
| Dette à long terme <i>(notes 12 et 19)</i> | 1 205,0 | 9,0 |
| Passifs au titre des prestations constituées <i>(note 14)</i> | 66,6 | 3,8 |
| Impôts futurs <i>(note 6)</i> | 82,1 | 74,6 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 6,3 | 0,4 |
| | 2 414,0 | 711,7 |
| Avoir des actionnaires | | |
| Capital-actions <i>(note 13)</i> | 703,8 | 160,8 |
| Surplus d'apport | 1,8 | 0,7 |
| Bénéfices non répartis | 807,7 | 690,6 |
| | 1 513,3 | 852,1 |
| | 3 927,3\$ | 1 563,8\$ |

Engagements et éventualités *(notes 15 et 16)**Voir les notes afférentes*

Au nom du conseil d'administration,


Pierre H. Lessard, FCA
Administrateur

Gérard A. Limoges, FCA
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 24 septembre 2005 et 25 septembre 2004

(en millions de dollars)

| | 2005 | 2004 |
|---|-----------|----------|
| Activités d'exploitation | | |
| Bénéfice net | 190,4 \$ | 168,8 \$ |
| Éléments sans effet sur la trésorerie | | |
| Quote-part dans les résultats d'une société satellite publique | (20,6) | (12,6) |
| Amortissement | 87,2 | 71,7 |
| Perte sur cession et radiation d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels | 3,2 | 5,4 |
| Impôts futurs | 12,9 | (23,9) |
| Charge relative à la rémunération à base d'actions | 1,0 | 0,4 |
| Excédent des montants déboursés au titre des avantages sociaux futurs sur les charges de l'exercice | (0,5) | (0,1) |
| Part des actionnaires sans contrôle | (1,0) | — |
| | 272,6 | 209,7 |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation | 9,3 | 99,7 |
| | 281,9 | 309,4 |
| Activités d'investissement | | |
| Acquisitions d'entreprises (net des espèces acquises de 49,3 \$ en 2005) (note 4) | (1 162,8) | (18,4) |
| Variation nette de placements (note 8) | (4,9) | (25,3) |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (125,8) | (67,1) |
| Produit sur cession d'immobilisations corporelles | 9,6 | 13,7 |
| Acquisition d'actifs incorporels | (35,7) | (38,5) |
| | (1 319,6) | (135,6) |
| Activités de financement | | |
| Variation nette des emprunts bancaires | (1,2) | (99,7) |
| Émission d'actions | 16,9 | 5,6 |
| Rachat d'actions | (37,0) | (29,3) |
| Disposition d'actions autodétenues (note 4) | 2,0 | 4,3 |
| Augmentation de la dette à long terme (note 12) | 1 251,5 | 2,3 |
| Remboursement de la dette à long terme (note 12) | (104,8) | (4,7) |
| Dividendes versés | (38,9) | (31,8) |
| | 1 088,5 | (153,3) |
| Variation nette des espèces et quasi-espèces | 50,8 | 20,5 |
| Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice | 43,0 | 22,5 |
| Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice | 93,8 \$ | 43,0 \$ |
| Information supplémentaire | | |
| Intérêt payé | 4,1 \$ | 3,2 \$ |
| Impôts sur les bénéfices payés | 110,3 \$ | 74,2 \$ |

Voir les notes afférentes

1) DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

METRO INC. (la Société) est l'un des principaux détaillants et distributeurs alimentaires au Canada. La Société dispose d'un réseau au Québec et en Ontario de magasins dans les secteurs de la distribution alimentaire conventionnelle et d'escompte et de pharmacies. Les régions où sont concentrées les activités de la Société ont été réunies au sein d'un seul secteur d'exploitation étant donné qu'elles possèdent des caractéristiques économiques semblables.

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), ce qui nécessite que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés dans les états financiers consolidés et présentés dans les notes y afférentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après :

Consolidation / Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société, de ses filiales détenues en propriété exclusive ainsi que ceux des entités à détenteurs de droits variables (les EDDV) dont elle est le principal bénéficiaire. Les opérations et soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Espèces et quasi-espèces / Les espèces et quasi-espèces sont composées de l'encaisse, des fonds d'encaisse, des placements très liquides dont la durée est initialement fixée à trois mois ou moins et qui sont constatés au coût, montant qui se rapproche de la valeur marchande, des soldes bancaires des EDDV soumis à restrictions de 27,2 \$ au 24 septembre 2005 (8,1 \$ au 25 septembre 2004), des dépôts en circulation et des chèques émis et non encaissés.

Évaluation des stocks / Les stocks de grossiste sont évalués au moindre du coût, établi selon la méthode du coût moyen, et de la valeur de réalisation nette. Les stocks des magasins sont évalués selon le prix de détail réduit de la marge bénéficiaire brute.

Placements / Le placement dans une société satellite publique est comptabilisé à la valeur de consolidation. La quote-part de la Société dans les résultats de cette société est présentée dans la rubrique « Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation » à l'état consolidé des résultats. Les autres placements sont comptabilisés au coût.

Immobilisations corporelles / Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les bâtiments et l'équipement sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile. Les améliorations locatives sont amorties linéairement sur leur durée de vie utile estimative ou sur la durée restante du contrat de location, si elle est inférieure. La méthode d'amortissement ainsi que l'estimation des durées de vie utiles des immobilisations corporelles sont réévaluées annuellement.

| | |
|-------------------------|------------|
| Bâtiments | 40 ans |
| Équipement | 3 à 20 ans |
| Améliorations locatives | 5 à 20 ans |

Contrats de location / La Société comptabilise les contrats de location-acquisition lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué lui ont été transférés. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-acquisition représente la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en

vertu du bail et est amorti linéairement sur la durée du bail. Les biens loués en vertu des contrats de location-acquisition sont présentés sous la rubrique « Immobilisations corporelles » au bilan consolidé.

Les contrats de location qui ne prévoient pas le transfert de la quasi-totalité des avantages et risques afférents à la propriété sont comptabilisés comme contrats de location-exploitation.

Actifs incorporels / Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile. La méthode d'amortissement ainsi que l'estimation des durées de vie utiles des actifs incorporels sont réévaluées annuellement.

| | |
|---|-------------|
| Droits de tenure à bail | 20 à 40 ans |
| Logiciels | 3 à 10 ans |
| Améliorations et fidélisation des réseaux de détail | 5 à 20 ans |

Dépréciation d'actifs à long terme / Les actifs à long terme, excluant les écarts d'acquisition, sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable au moyen des flux de trésorerie nets futurs non actualisés qui sont directement associés à leur utilisation et à leur cession éventuelle. Le montant de la perte de valeur représente l'écart entre la valeur comptable et la juste valeur des actifs dépréciés et est imputé aux résultats, le cas échéant.

Écarts d'acquisition / Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis. Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une baisse de valeur. Le test de dépréciation vise d'abord à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la juste valeur de tout écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation est comparé à sa valeur comptable afin d'évaluer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. Toute dépréciation est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la baisse de valeur s'est produite. Pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation, la Société utilise la méthode de l'actualisation des flux monétaires.

Frais de financement reportés / Les frais de financement relatifs aux facilités de crédit à long terme sont reportés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants. Lorsque des facilités de crédits à long terme sont remboursées, les frais de financement correspondants sont imputés aux résultats. Les frais de financement reportés sont présentés sous la rubrique « Actifs incorporels » au bilan consolidé et l'amortissement y afférent sous la rubrique « Intérêts à long terme » à l'état consolidé des résultats.

Avantages sociaux futurs / La Société comptabilise les actifs et les obligations découlant des régimes d'avantages sociaux offerts à ses employés ainsi que les coûts connexes, en appliquant les conventions comptables suivantes :

- Les obligations au titre des prestations constituées et le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les participants sont établis par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des actifs des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants et les coûts prévus des soins de santé.
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

- Les obligations au titre des régimes sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché.
- Les gains actuariels ou pertes actuarielles résultent de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées.
- L'excédent du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % des obligations au titre des prestations constituées, ou 10 % de la juste valeur des actifs du régime si ce dernier est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des participants actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des participants actifs couverts par les régimes de retraite est de 14 ans et la durée résiduelle moyenne d'activité des participants couverts par les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est de 15 ans.
- Le coût des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti linéairement sur la durée résiduelle moyenne d'activité des participants actifs couverts par les régimes de retraite à la date de la modification.

Constatation du chiffre d'affaires / Les ventes au détail des magasins corporatifs et des magasins dans lesquels la Société détient des droits variables sont constatées au moment de la vente au consommateur et dans le cas des ventes aux magasins affiliés et autres clients, lorsque les marchandises leur sont livrées.

Constatation de contreparties reçues de fournisseurs / Certaines contreparties en espèces reçues de fournisseurs doivent être considérées comme un ajustement du prix des produits du fournisseur et, en conséquence, être enregistrées en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes lors de la constatation à l'état consolidé des résultats et au bilan consolidé. Certaines exceptions s'appliquent lorsque les contreparties en espèces reçues représentent soit un remboursement des coûts différentiels engagés par la Société pour vendre les produits de fournisseurs, soit un paiement au titre de biens livrés ou de services fournis aux fournisseurs. Ces autres contreparties reçues de fournisseurs sont enregistrées, selon leur nature, dans le chiffre d'affaires ou en diminution du coût des marchandises vendues et charges d'exploitation.

Conversion des devises / Les éléments monétaires du bilan sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change d'origine. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations ou aux taux de change moyens de la période. Les gains ou pertes résultant de la conversion sont imputés aux résultats de l'exercice.

Impôts sur les bénéfiques / Les impôts sur les bénéfiques sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés au titre des impôts estimatifs à recouvrer ou à payer auxquels donneraient lieu la réalisation des actifs ou le règlement des passifs à leur valeur comptable. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont évalués d'après les taux d'imposition pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont. Les modifications apportées à ces soldes sont constatées dans les résultats de la période au cours de laquelle elles se produisent.

Rémunérations et autres paiements à base d'actions / La Société impute aux résultats les rémunérations et autres paiements à base d'actions offerts à ses employés, selon la méthode fondée sur la juste valeur pour toutes les options d'achat d'actions attribuées depuis le 29 septembre 2002. La juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black & Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la durée prévue de l'attribution.

Bénéfice par action / Le bénéfice par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions subalternes catégorie A et d'actions catégorie B en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions et tient compte de tous les éléments comportant un effet de dilution.

Instruments financiers / Conformément à sa stratégie de gestion de risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés. La désignation comme couverture n'est permise que si, à la création de la couverture et au cours de la période de couverture, les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument dérivé devraient compenser largement les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuables aux risques faisant l'objet de la couverture.

La Société documente formellement toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, de même que ses objectifs et sa stratégie de gestion de risques pour l'exécution de diverses opérations de couverture. Ce processus comprend l'établissement de liens entre tous les instruments dérivés et les flux de trésorerie prévus en devises ou les actifs et passifs spécifiques. Également, la Société documente et évalue formellement, au moment de la création de la relation de couverture et de manière régulière, si les instruments financiers dérivés qui sont utilisés dans les opérations de couverture sont très efficaces pour contrebalancer les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les instruments financiers utilisés par la Société sont principalement composés de contrats de fixation du coût d'emprunt afin de se protéger contre une variation des taux d'intérêt entre le moment où les instruments ont été achetés et l'émission prévue de dette sous forme de billets à moyen terme. Les gains ou pertes non réalisés ne sont pas constatés. Lors de la réalisation de gains ou pertes, le montant est comptabilisé comme un ajustement de la charge d'intérêts sur la durée de la dette émise.

Exercice / L'exercice de la Société se termine le dernier samedi de septembre. Les exercices terminés le 24 septembre 2005 et le 25 septembre 2004 comprennent 52 semaines d'exploitation.

3) MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

EN 2005

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations / La Société a adopté, au premier trimestre de l'exercice 2005, le chapitre 3110 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) qui définit des normes de constatation, de mesure et d'information applicables aux passifs au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et aux coûts de mise hors service d'immobilisations afférents. L'adoption de ces recommandations n'a pas eu d'incidence significative sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

Comptabilisation de certaines contreparties reçues de fournisseurs / La Société a adopté une modification du CPN-144 « Comptabilisation par un client (y compris un revendeur) de certaines contreparties reçues de fournisseurs » publiée le 20 janvier 2005 par l'ICCA. Cette modification exige d'indiquer par voie de note aux états financiers le montant de toute remise de fournisseurs qui a été constaté dans les résultats, mais pour lequel toutes les conditions y donnant droit n'ont pas encore été remplies. Cette modification a été appliquée rétroactivement et l'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence significative sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

3) MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

EN 2004

Rémunérations et autres paiements à base d'actions / Au premier trimestre de l'exercice financier 2004, la Société a adopté la modification publiée en novembre 2003 par l'ICCA du chapitre 3870 intitulé « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». Selon cette modification, une charge de rémunération basée sur la méthode de la juste valeur doit être constatée pour toutes les options d'achat d'actions attribuées depuis l'instauration du chapitre 3870. La Société a choisi d'adopter rétroactivement, sans retraiter les chiffres des exercices précédents, pour toutes les options d'achat d'actions attribuées depuis le 29 septembre 2002, la méthode de la juste valeur. Ainsi, la Société comptabilise une charge de rémunération, basée sur la juste valeur des options à la date d'attribution déterminée selon le modèle Black & Scholes. La juste valeur est constatée sur la durée prévue de l'attribution à titre de charge de rémunération et au surplus d'apport. Lorsque des options sont exercées, le surplus d'apport y afférent est viré au capital-actions. L'application rétroactive de cette modification a entraîné une diminution des bénéfices non répartis d'ouverture de 0,1 \$ et une augmentation correspondante du surplus d'apport.

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables / La Société a adopté par anticipation, au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2004, la note d'orientation « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (NOC-15) dont la version modifiée a été publiée par l'ICCA en août 2004. Cette note exige la consolidation de certaines EDDV. Une EDDV s'entend de toute structure juridique qui n'est pas contrôlée en vertu d'une participation comportant droit de vote, mais plutôt par des droits contractuels ou autres intérêts financiers.

La Société a appliqué la NOC-15 de façon rétroactive et a redressé les états financiers des exercices et périodes intermédiaires antérieurs. Ainsi, la Société consolide des magasins dans lesquels elle détient des droits variables et dont elle en est le principal bénéficiaire. L'incidence de l'application de cette modification de convention comptable au 25 septembre 2004 a été d'augmenter à la fois l'actif à court terme et le passif à court terme d'un montant de 8,7 \$, l'actif à long terme et le passif à long terme d'un montant de 0,4 \$, le chiffre d'affaires de 163,9 \$ et le coût des marchandises vendues et les intérêts de 163,9 \$.

Comptabilisation de certaines contreparties reçues de fournisseurs / Au quatrième trimestre de l'exercice 2004, la Société a adopté le CPN-144 « Comptabilisation par un client (y compris un revendeur) de certaines contreparties reçues de fournisseurs ». Selon cette nouvelle norme, certaines contreparties en espèces reçues de fournisseurs doivent être considérées comme un ajustement du prix des produits du fournisseur et, en conséquence, être comptabilisées en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes lors de la constatation à l'état consolidé des résultats et au bilan consolidé. Au 25 septembre 2004, l'application rétroactive avec redressement des états financiers s'est traduite par une diminution de la valeur au bilan des stocks de 17,7 \$, une diminution des passifs d'impôt sur les bénéfices de 6,1 \$, une augmentation du bénéfice net de 0,2 \$ et une diminution des bénéfices non répartis d'ouverture de 11,8 \$.

4) ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

EN 2005

Le 13 août 2005, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de The Great Atlantic and Pacific Company of Canada (A&P Canada), filiale indirecte de The Great Atlantic & Pacific Tea Company, Inc. (A&P US), pour la somme totale de 1 700 \$, dont 1 200 \$ au comptant et 500 \$ sous forme d'actions subalternes catégorie A (18 076 645 actions) de la Société. La partie au comptant du prix d'achat est sujette à un ajustement lié au fonds de roulement de A&P Canada. Cet ajustement est actuellement de 0,3 \$, sous réserve de l'approbation des parties. De plus, en vertu des PCGR, la juste valeur des actions émises par la Société a été ajustée en fonction du cours moyen des actions observé durant une période de 5 jours précédant et suivant le 19 juillet 2005, date à laquelle l'entente définitive avec A&P US a été annoncée. Avec cet ajustement, la contrepartie nette est de 526,8 \$ à laquelle sont soustraits des frais d'émission de 0,1 \$ présentés en diminution du capital-actions.

A&P Canada est un détaillant en alimentation qui, à la date de l'acquisition, exploitait 234 magasins en Ontario. Dans ses magasins, A&P Canada exploitait directement 74 pharmacies offrant des services complets. Elle exploitait aussi 5 centres de distribution.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de A&P Canada ont été consolidés à compter de la date d'acquisition. La répartition provisoire du prix d'achat se résume de la façon suivante :

| | |
|--|-----------|
| Contrepartie | |
| Espèces | 1 200,0\$ |
| Actions (note 13) | 526,8 |
| Ajustement lié au fonds de roulement | 0,3 |
| Coûts relatifs à l'acquisition | 13,6 |
| <hr/> | |
| Total de la contrepartie versée | 1 740,7 |
| <hr/> | |
| Actifs nets acquis au 13 août 2005 | |
| Espèces | 49,3 |
| Autres actifs à court terme | 303,6 |
| Actifs à long terme | 680,6 |
| Passifs à court terme pris en charge | (179,5) |
| Passifs à long terme pris en charge | (425,9) |
| <hr/> | |
| Total des actifs nets acquis au 13 août 2005 | 428,1 |
| <hr/> | |
| Excédent de la contrepartie versée sur les actifs nets acquis | 1 312,6\$ |
| <hr/> | |
| La répartition provisoire de l'excédent de la contrepartie versée sur les actifs nets se résume comme suit : | |
| Impôts futurs | 22,8\$ |
| Actifs incorporels | — |
| Ajustement des passifs relatifs aux baux | 20,4 |
| Ajustement des passifs relatifs aux avantages sociaux futurs | (83,5) |
| Écart d'acquisition provisoire | 1 352,9 |
| <hr/> | |
| | 1 312,6\$ |
| <hr/> | |

La Société a signé une convention de crédit auprès d'un syndicat bancaire de manière à procéder au financement de la portion au comptant de l'opération (voir note 12).

Le montant déboursé en 2005 relatif à l'acquisition inclut une contrepartie en espèces de 1 200,0 \$, un montant estimatif initial de 5,1 \$ lié au fonds de roulement et le paiement de coûts relatifs à l'acquisition de 6,2 \$. Au 24 septembre 2005, un montant de 4,8 \$ est à recevoir concernant l'ajustement final lié au fonds de roulement et un montant de 7,4 \$ est à payer pour les coûts relatifs à l'acquisition.

La direction effectue actuellement des analyses plus précises et des changements seront apportés à la répartition de l'excédent de la contrepartie versée sur les actifs nets au fur et à mesure que ces informations seront disponibles. Entre autre, l'évaluation de la juste valeur des immobilisations corporelles n'ayant pas été complétée lors de la répartition provisoire, les immobilisations corporelles ont donc été présentées au coût. L'évaluation des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et à durée de vie définie est aussi en cours d'évaluation. Enfin, la Société n'a pas complété l'évaluation des coûts éventuels liés à la restructuration et l'intégration des activités de A&P Canada pouvant donner lieu à la constatation d'un passif dans la répartition du prix d'achat. Par conséquent, les montants réels attribués à chacun des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge et les résultats d'exploitation connexes varieront par rapport aux montants enregistrés initialement et les écarts pourraient être appréciables.

4) ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (suite)

EN 2004

Le 16 mai 2004, la Société a acquis 15 supermarchés Metro d'un affilié, incluant 343 158 actions subalternes catégorie A de METRO INC. d'une valeur de 6 \$, pour une contrepartie monétaire totale de 16,4 \$. Des 343 158 actions acquises, 108 158 actions étaient toujours détenues par la Société au 25 septembre 2004 et ont été présentées temporairement en diminution du capital-actions émis et en circulation à titre d'actions autodétenues jusqu'à leur disposition éventuelle. En 2005, la Société a disposé de la totalité des actions autodétenues. De plus, la Société a acquis d'autres magasins. Des écarts d'acquisition de 7,2 \$ ont été constatés suite à ces acquisitions. Les résultats des opérations de ces magasins ont été pris en compte à partir de la date d'acquisition.

5) AMORTISSEMENT

| | 2005 | 2004 |
|-----------------------------|----------------|---------|
| Immobilisations corporelles | 60,3 \$ | 47,6 \$ |
| Actifs incorporels | 26,9 | 24,1 |
| | 87,2 \$ | 71,7 \$ |

6) IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les principales composantes de la charge d'impôts se présentaient comme suit :

| | 2005 | 2004 |
|-----------|----------------|---------|
| Exigibles | 68,1 \$ | 99,9 \$ |
| Futurs | 12,9 | (23,9) |
| | 81,0 \$ | 76,0 \$ |

Les taux réels d'impôts sur les bénéfices se sont établis comme suit :

| | 2005 | 2004 |
|---|---------------|--------|
| Taux combiné prévu par la loi | 31,2 % | 31,8 % |
| Variation | | |
| Effet des variations du taux d'imposition sur les impôts futurs | — | 0,3 |
| Quote-part dans les résultats d'une société satellite publique | (1,0) | (0,6) |
| Autres | (0,4) | (0,5) |
| | 29,8 % | 31,0 % |

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

24 septembre 2005 et 25 septembre 2004

(en millions de dollars, sauf les données par action)

41

Les impôts futurs reflètent l'incidence fiscale nette des écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs de la Société s'établissaient comme suit :

| | 2005 | 2004 |
|---|-----------------|----------|
| Actifs d'impôts futurs | | |
| Charges à payer, provisions et autres réserves déductibles aux fins fiscales à leur décaissement seulement | 11,5\$ | 7,9\$ |
| Pertes fiscales reportées | 2,1 | 0,2 |
| Excédent de la valeur fiscale sur la valeur comptable nette des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition | 6,5 | — |
| Avantages sociaux futurs | 23,8 | 1,1 |
| | 43,9 | 9,2 |
| Tranche à court terme | 12,4 | 8,1 |
| Actifs d'impôts futurs à long terme | 31,5 | 1,1 |
| Passifs d'impôts futurs | | |
| Quote-part dans les résultats cumulés d'une société satellite publique | (11,8) | (7,8) |
| Avantages sociaux futurs | (10,6) | (1,7) |
| Excédent de la valeur comptable nette sur la valeur fiscale | | |
| Immobilisations corporelles | (43,9) | (12,6) |
| Actifs incorporels | (35,5) | (41,4) |
| Écarts d'acquisition | (11,8) | (12,2) |
| Passifs d'impôts futurs à long terme | (113,6) | (75,7) |
| Actifs d'impôts futurs à long terme | 31,5 | 1,1 |
| Passifs d'impôts futurs nets à long terme | (82,1)\$ | (74,6)\$ |

7) BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice par action de base et le bénéfice net dilué par action ont été calculés selon le nombre d'actions suivant :

| (en millions) | 2005 | 2004 |
|--|-------------|------|
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – De base | 98,1 | 97,6 |
| Effet de dilution en vertu du régime d'options d'achat d'actions | 1,3 | 0,7 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Dilué | 99,4 | 98,3 |

8) PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS

| | 2005 | 2004 |
|---|-----------------|---------|
| Placement dans une société satellite publique, y compris les résultats jusqu'au 17 juillet 2005 (18 juillet 2004) (valeur boursière : 462,4 \$ au 24 septembre 2005; 306,5 \$ au 25 septembre 2004) | 90,2 \$ | 69,6 \$ |
| Placements dans des sociétés privées, au coût | 2,4 | 2,4 |
| Prêts à certains clients portant intérêt à des taux variables, remboursables par versement mensuel, échéant jusqu'en 2012 | 9,5 | 9,4 |
| Actifs destinés à la vente | 6,5 | — |
| | 108,6 | 81,4 |
| Tranche réalisable à court terme comprise dans les débiteurs | 8,0 | 0,8 |
| | 100,6 \$ | 80,6 \$ |

9) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | 2005 | | | 2004 | | |
|--|-------------------|----------------------|-------------------|----------|----------------------|--------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette |
| Terrains | 123,8 \$ | — \$ | 123,8 \$ | 82,4 \$ | — \$ | 82,4 \$ |
| Bâtiments | 307,2 | 70,1 | 237,1 | 216,6 | 64,8 | 151,8 |
| Équipement | 635,6 | 236,2 | 399,4 | 392,5 | 207,9 | 184,6 |
| Améliorations locatives | 390,6 | 79,6 | 311,0 | 151,2 | 68,3 | 82,9 |
| Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition | 35,5 | 0,4 | 35,1 | 10,1 | 6,9 | 3,2 |
| | 1 492,7 \$ | 386,3 \$ | 1 106,4 \$ | 852,8 \$ | 347,9 \$ | 504,9 \$ |

Les acquisitions nettes en vertu de contrats de location-acquisition et autres acquisitions d'immobilisations corporelles exclues de l'état consolidé des flux de trésorerie ont été de 0,2 \$ en 2005 (nulle en 2004).

10) ACTIFS INCORPORELS

| | 2005 | | | 2004 | | |
|---|-----------------|----------------------|-----------------|----------|----------------------|--------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette |
| Droits de tenure à bail | 60,5 \$ | 23,3 \$ | 37,2 \$ | 54,8 \$ | 21,9 \$ | 32,9 \$ |
| Logiciels | 87,6 | 42,0 | 45,6 | 81,2 | 32,5 | 48,7 |
| Améliorations et fidélisation des réseaux de détail | 189,5 | 86,1 | 103,4 | 163,8 | 71,5 | 92,3 |
| Frais de financement reportés | 9,4 | 0,8 | 8,6 | 2,4 | 1,0 | 1,4 |
| | 347,0 \$ | 152,2 \$ | 194,8 \$ | 302,2 \$ | 126,9 \$ | 175,3 \$ |

Les acquisitions nettes d'actifs incorporels exclues de l'état consolidé des flux de trésorerie ont totalisé 1,0 \$ en 2005 (2,1 \$ en 2004).

11) EMPRUNTS BANCAIRES

Le 12 août 2005, la Société a signé une nouvelle convention de crédit auprès d'un syndicat bancaire, qui inclut une marge de crédit de 400 \$. La marge de crédit porte intérêt à des taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires, est non garantie et vient à échéance le 15 août 2010. Au 24 septembre 2005, la marge de crédit n'était pas utilisée. Les EDDV disposent de facilités de crédit rotatif à vue pour un total de 6,2 \$ (5 \$ en 2004) portant intérêt au taux préférentiel, non garanties et venant à échéance à diverses dates. Au 24 septembre 2005, 0,3 \$ (1,5 \$ au 25 septembre 2004) des facilités de crédit rotatif à vue était utilisé, au taux d'intérêt de 4,5 %.

Au 25 septembre 2004, la Société disposait d'une facilité de crédit rotatif à vue de 30 \$ et d'une facilité de crédit rotatif à terme de 250 \$, renouvelables en juin 2005 et qui n'ont pas été renouvelées. Ces facilités étaient non garanties et portaient intérêt à des taux basés sur le marché. Au 25 septembre 2004 la facilité de crédit rotatif à vue et la facilité de crédit rotatif à terme n'étaient pas utilisées.

12) DETTE À LONG TERME

La nouvelle convention de crédit, signée le 12 août 2005 auprès d'un syndicat bancaire, comporte aussi une facilité de crédit A de 750 \$ et une facilité de crédit B de 500 \$. Les facilités de crédit A et B portent intérêt à des taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires, sont non garanties et sont remboursables le 15 août 2010 et le 15 août 2008 respectivement ou avant. Si la Société émet de nouvelles dettes, le produit d'émission de ces dettes devra être utilisé en priorité pour repayer la facilité de crédit B.

| | 2005 | 2004 |
|---|-------------------|--------|
| Facilité de crédit A, au taux d'intérêt de 3,54 % | 749,8 \$ | — \$ |
| Facilité de crédit B, au taux d'intérêt de 3,54 % | 400,0 | — |
| Emprunts, échéant à diverses dates jusqu'en 2011, au taux d'intérêt de 4,2 % (4,7 % en 2004) | 11,0 | 10,9 |
| Obligations découlant de contrats de location-acquisition portant intérêt au taux effectif de 11,0 % (5,2 % en 2004) | 51,9 | 1,5 |
| | 1 212,7 | 12,4 |
| Tranche échéant à court terme | 7,7 | 3,4 |
| | 1 205,0 \$ | 9,0 \$ |

12) DETTE À LONG TERME (suite)

Les paiements minimums exigibles sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

| | Obligations découlant de contrats de location-acquisition | Emprunts | Total |
|------------------|--|------------|------------|
| 2006 | 11,1 \$ | 2,0 \$ | 13,1 \$ |
| 2007 | 10,4 | 2,2 | 12,6 |
| 2008 | 8,1 | 401,1 | 409,2 |
| 2009 | 7,6 | 0,6 | 8,2 |
| 2010 | 6,7 | 750,1 | 756,8 |
| 2011 et suivants | 46,3 | 4,8 | 51,1 |
| | 90,2 \$ | 1 160,8 \$ | 1 251,0 \$ |

Les paiements minimums des obligations découlant de contrats de location-acquisition comprenaient des intérêts de 38,3 \$ sur ces obligations.

13) CAPITAL-ACTIONS

Autorisé / Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, sans droit de vote, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

Nombre illimité d'actions subalternes catégorie A, comportant un droit de vote par action, participantes, convertibles en actions catégorie B dans le cas d'une offre publique d'achat portant sur les actions catégorie B, sans valeur nominale.

Nombre illimité d'actions catégorie B, comportant 16 droits de vote par action, participantes, convertibles à la disqualification en actions subalternes catégorie A à raison d'une action subalterne catégorie A pour chaque action catégorie B détenue, sans valeur nominale.

| Émis | Actions subalternes catégorie A | | Actions catégorie B | | Total |
|---|------------------------------------|-----------------|-------------------------|---------------|-----------------|
| | Nombre (en milliers) | | Nombre (en milliers) | | |
| Solde au 27 septembre 2003 | 96 803 | 157,8 \$ | 1 009 | 2,1 \$ | 159,9 \$ |
| Émission d'actions contre espèces | 498 | 5,6 | — | — | 5,6 |
| Rachat d'actions en espèces, excluant une prime de 26,5 \$ | (1 603) | (2,8) | — | — | (2,8) |
| Actions autodétenues | (108) | (1,9) | — | — | (1,9) |
| Conversion d'actions catégorie B en actions subalternes catégorie A | 32 | 0,1 | (32) | (0,1) | — |
| Solde au 25 septembre 2004 | 95 622 | 158,8 | 977 | 2,0 | 160,8 |
| Émission d'actions contre espèces | 1 152 | 17,0 | — | — | 17,0 |
| Émission d'actions en contrepartie d'une acquisition d'entreprise (note 4) | 18 077 | 526,7 | — | — | 526,7 |
| Rachat d'actions en espèces, excluant une prime de 34,4 \$ | (1 509) | (2,6) | — | — | (2,6) |
| Dispositions d'actions autodétenues | 108 | 1,9 | — | — | 1,9 |
| Conversion d'actions catégorie B en actions subalternes catégorie A | 54 | 0,1 | (54) | (0,1) | — |
| Solde au 24 septembre 2005 | 113 504 | 701,9 \$ | 923 | 1,9 \$ | 703,8 \$ |

Régime d'options d'achat d'actions / La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de certains employés de la Société qui prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'un nombre maximum de 10 000 000 d'actions subalternes catégorie A. Le prix de souscription de chaque action subalterne catégorie A visée par une option attribuée en vertu du régime correspond au cours du marché des actions le jour précédant la date de l'attribution et doit être payé intégralement au moment de l'exercice de l'option. Le conseil d'administration détermine les autres modalités d'exercice des options attribuées, mais aucune option ne peut avoir une durée supérieure à cinq ans à compter de la date à laquelle l'option peut être exercée, en tout ou en partie, pour la première fois, et la durée totale ne doit en aucun cas excéder dix ans à compter de la date à laquelle l'option a été attribuée. Les options peuvent généralement être exercées deux ans après leur attribution à raison de 20 % par année.

Les options en circulation et les changements survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

| | Nombre d'options (en milliers) | Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars) |
|-----------------------------------|--------------------------------------|--|
| Solde au 27 septembre 2003 | 5 290 | 17,05 |
| Attribuées | 401 | 20,86 |
| Exercées | (467) | 10,70 |
| Annulées | (152) | 18,03 |
| Solde au 25 septembre 2004 | 5 072 | 17,91 |
| Attribuées | 453 | 26,67 |
| Exercées | (1 104) | 14,41 |
| Annulées | (47) | 16,01 |
| Solde au 24 septembre 2005 | 4 374 | 19,72 |

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation et pouvant être exercées au 24 septembre 2005 :

| Fourchette des prix d'exercice (en dollars) | Options en circulation | | | Options pouvant être exercées | |
|--|--------------------------------------|--|---|--------------------------------------|---|
| | Nombre d'options (en milliers) | Durée restante moyenne pondérée (en mois) | Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars) | Nombre d'options (en milliers) | Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars) |
| 7,93 à 11,80 | 743 | 25,1 | 10,91 | 347 | 10,69 |
| 15,50 à 20,72 | 439 | 44,4 | 17,84 | 153 | 18,17 |
| 21,20 à 27,25 | 3 192 | 49,1 | 22,03 | 2 313 | 21,26 |
| | 4 374 | 44,6 | 19,72 | 2 813 | 19,79 |

La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions attribuées au cours de l'exercice s'est établie à 8,18 \$ (6,38 \$ en 2004) et a été déterminée selon le modèle Black & Scholes à la date d'attribution selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes : taux d'intérêt sans risque de 3,76 % (3,72 % en 2004), durée prévue de six ans (six ans en 2004), volatilité prévue de 30 % (30 % en 2004), taux de dividende prévu de 1,5 % (1,5 % en 2004). La charge de rémunération de toutes ces options s'est élevée à 1,0 \$ pour l'exercice terminé le 24 septembre 2005 (0,4 \$ pour l'exercice terminé le 25 septembre 2004).

14) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre plusieurs régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui garantissent à la plupart de ses participants le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont capitalisés au moyen de cotisations versées par la Société et certains régimes sont également capitalisés au moyen de cotisations versées par les participants.

La charge de la Société au titre de ses régimes à cotisations et à prestations déterminées se présentait comme suit, au 24 septembre 2005, date de mesure :

| | 2005 | | 2004 | |
|--|---------------------|----------------|---------------------|----------------|
| | Régimes de retraite | Autres régimes | Régimes de retraite | Autres régimes |
| Régimes à cotisations déterminées | 8,7 \$ | 0,3 \$ | 7,4 \$ | 0,3 \$ |
| Régimes à prestations déterminées | | | | |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 6,3 | 0,7 | 4,7 | 0,6 |
| Intérêts débiteurs | 7,5 | 0,4 | 5,3 | 0,3 |
| Rendement réel des actifs des régimes | (18,7) | — | (8,4) | — |
| Perte actuarielle (gain actuariel) | 14,1 | 0,6 | (0,3) | — |
| Modifications des régimes | 1,7 | — | 0,1 | — |
| | 10,9 | 1,7 | 1,4 | 0,9 |
| Écart entre le coût déterminé et le coût constaté pour l'exercice relativement aux éléments suivants : | | | | |
| Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes | 10,7 | — | 3,6 | — |
| (Perte actuarielle) gain actuariel | (14,0) | 0,2 | 0,8 | 0,1 |
| Modifications des régimes | (1,4) | — | 0,1 | — |
| | 6,2 | 1,9 | 5,9 | 1,0 |
| Total | 14,9 \$ | 2,2 \$ | 13,3 \$ | 1,3 \$ |

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

24 septembre 2005 et 25 septembre 2004

(en millions de dollars, sauf les données par action)

47

L'information relative aux régimes à prestations déterminées se présentait comme suit :

| | 2005 | | 2004 | |
|--|---------------------|----------------|---------------------|----------------|
| | Régimes de retraite | Autres régimes | Régimes de retraite | Autres régimes |
| Obligations au titre des prestations constituées | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 86,1 \$ | 4,7 \$ | 75,8 \$ | 4,4 \$ |
| Acquisition d'entreprise | 369,0 | 34,3 | — | — |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 6,3 | 0,7 | 4,7 | 0,6 |
| Intérêts débiteurs | 7,5 | 0,4 | 5,3 | 0,3 |
| Cotisations des participants | 3,1 | — | 2,9 | — |
| Modifications des régimes | 1,7 | — | 0,1 | — |
| Prestations versées | (3,9) | (0,8) | (2,4) | (0,6) |
| Perte actuarielle (gain actuariel) | 14,1 | 0,6 | (0,3) | — |
| Solde à la fin de l'exercice | 483,9 | 39,9 | 86,1 | 4,7 |
| Actifs des régimes | | | | |
| Juste valeur au début de l'exercice | 80,2 | — | 65,0 | — |
| Acquisition d'entreprise | 356,5 | — | — | — |
| Rendement réel des actifs des régimes | 18,7 | — | 8,4 | — |
| Cotisations de l'employeur | 7,0 | 0,8 | 6,3 | 0,6 |
| Cotisations des participants | 3,1 | — | 2,9 | — |
| Prestations versées | (3,9) | (0,8) | (2,4) | (0,6) |
| Juste valeur à la fin de l'exercice | 461,6 | — | 80,2 | — |
| Situation de capitalisation – déficit | (22,3) | (39,9) | (5,9) | (4,7) |
| Coût non amorti des services passés | 2,4 | — | 1,0 | — |
| Perte actuarielle nette non amortie | 12,7 | 1,4 | 10,6 | 0,9 |
| (Passifs) actifs au titre des prestations constituées | (7,2) | (38,5) | 5,7 | (3,8) |
| Actifs au titre des prestations constituées | 20,9 | — | 5,7 | — |
| Passifs au titre des prestations constituées | (28,1) \$ | (38,5) \$ | — \$ | (3,8) \$ |

La répartition des régimes se fait comme suit :

| | 2005 | | 2004 | |
|---|--|-------------------------|--|-------------------------|
| | Obligations au titre des prestations constituées | Juste valeur des actifs | Obligations au titre des prestations constituées | Juste valeur des actifs |
| Obligations au titre des prestations constituées excédant la juste valeur des actifs | 382,6 \$ | 300,6 \$ | 90,8 \$ | 80,2 \$ |
| Juste valeur des actifs excédant les obligations au titre des prestations constituées | 141,2 \$ | 161,0 \$ | — \$ | — \$ |

Les régimes à prestations déterminées autres que de retraite ne sont pas capitalisés.

14) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation des régimes de retraite de la Société ont été préparées à diverses dates entre le 31 décembre 2003 et le 31 décembre 2004 et les prochaines évaluations seront effectuées entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007.

Les actifs des régimes sont détenus en fiducie et leurs répartitions moyennes pondérées étaient comme suit à la date de mesure, soit le 24 septembre 2005 et le 25 septembre 2004 :

| Catégories d'actifs | 2005 | 2004 |
|---------------------|------|------|
| Actions | 60 % | 51 % |
| Obligations | 36 % | 42 % |
| Autres | 4 % | 7 % |

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société sont les suivantes :

| | 2005 | | 2004 | |
|---|---------------------|----------------|---------------------|----------------|
| | Régimes de retraite | Autres régimes | Régimes de retraite | Autres régimes |
| Obligations au titre des prestations constituées | | | | |
| Taux d'actualisation | 5,25 % | 5,25 % | 6,5 % | 6,5 % |
| Taux de croissance de la rémunération | 3,5 % | 3,5 % | 3,5 % | 3,5 % |
| Coût des prestations | | | | |
| Taux d'actualisation | 6,5 % | 6,5 % | 6,5 % | 6,5 % |
| Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes | 7,5 % | — | 7,5 % | — |
| Taux de croissance de la rémunération | 3,5 % | 3,5 % | 3,5 % | 3,5 % |

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 7,1 % en 2005 (6,9 % en 2004). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour s'établir à 4,7 % en 2013 et demeurer à ce niveau par la suite. L'incidence d'une variation d'un point de pourcentage du taux de croissance ou de décroissance hypothétique serait comme suit :

| | Augmentation de 1 % | Diminution de 1 % |
|---|---------------------|-------------------|
| Effet sur le coût des avantages comptabilisés | 0,1 \$ | — \$ |
| Effet sur l'obligation au titre des prestations | 0,6 \$ | (0,5) \$ |

15) ENGAGEMENTS

Obligations découlant de contrats de location et de contrats de services / La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location-exploitation s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2027, à louer des locaux et de l'équipement qu'elle utilise à des fins commerciales. Le solde des paiements minimums au 24 septembre 2005 s'élevait à 1 195,8 \$ (471,8 \$ au 25 septembre 2004). Les loyers minimums exigibles pour les prochains exercices se répartiront comme suit : 136,2 \$ en 2006; 129,7 \$ en 2007; 117,9 \$ en 2008; 103,4 \$ en 2009; 91,2 \$ en 2010 et 617,4 \$ pour 2011 et les exercices suivants.

Par ailleurs, la Société s'est engagée, par des contrats de location s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2029, à louer des locaux qu'elle sous-loue à des clients, et ce, généralement aux mêmes conditions. Le solde des engagements de loyer minimum en vertu de ces contrats de location s'élevait à 299,2 \$ au 24 septembre 2005 (280,6 \$ au 25 septembre 2004) et les versements annuels moyens, pour les cinq prochains exercices, seront de 25,2 \$.

La Société s'est également engagée, en vertu de contrats de services s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2010. Le montant de ces engagements au 24 septembre 2005 s'élevait à 351 \$ (10,9 \$ au 25 septembre 2004). Ces engagements se répartiront comme suit pour les prochains exercices : 85,4 \$ en 2006; 79,2 \$ en 2007; 76,1 \$ en 2008; 72,4 \$ en 2009 et 37,9 \$ en 2010.

Obligations découlant des services de systèmes informatiques / Faisant partie intégrante du contrat d'acquisition, un accord portant sur les services de systèmes informatiques a été signé avec A&P US, afin que celle-ci rende des services de systèmes informatiques à A&P Canada. L'accord couvre une période de deux années échéant le 12 août 2007. Les coûts relatifs aux services de systèmes informatiques ont été établis à 20 \$ par année, dont 2,3 \$ pour l'exercice terminé le 24 septembre 2005.

16) ÉVENTUALITÉS

Cautionnements / Pour certains de ses clients avec lesquels des relations commerciales sont établies, la Société assume une responsabilité éventuelle à titre de caution en vertu de contrats de location s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2019, dont les loyers minimums annuels moyens pour les cinq prochains exercices seront de 1,2 \$. Au 24 septembre 2005, le montant maximum de la responsabilité éventuelle en vertu de ces cautionnements était de 1,9 \$. De plus, la Société s'est portée garante de prêts consentis à certains de ses clients par des institutions financières, s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2012, pour un montant maximum de 33,3 \$. Le solde de ces prêts au 24 septembre 2005 s'élevait à 33,2 \$. En contrepartie, la Société détient une garantie sur des actions de la Société détenues par ses clients ainsi que des hypothèques de 2^e rang sur les stocks, les biens meubles, les biens incorporels et les débiteurs. Les garanties et hypothèques couvrent suffisamment le solde de ces prêts. Aucun passif n'est inscrit relativement à ces divers cautionnements pour les exercices terminés le 24 septembre 2005 et le 25 septembre 2004.

Réclamations / Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société conteste le bien-fondé de ces actions et réclamations, et la direction estime que les règlements à venir de ces réclamations n'influenceront pas de façon sensible la situation financière et les résultats consolidés de la Société.

17) OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, les ventes à des entreprises contrôlées par des membres du conseil d'administration se sont élevées à 81,2 \$ (78,7 \$ en 2004) et les ventes à une société affiliée à 5,5 \$ (6,4 \$ en 2004). Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des affaires et ont été comptabilisées à la valeur d'échange. Au 24 septembre 2005, les débiteurs comprennent un solde de 5,5 \$ (5,3 \$ au 25 septembre 2004) résultant de ces opérations.

18) INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée principalement aux risques de fluctuation des taux d'intérêt. La Société gère ces risques en ayant recours à l'utilisation d'instruments financiers, soit des contrats de fixation du coût d'emprunt. La direction de la Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers qu'aux fins de couverture des engagements ou obligations existants, et non pour dégager un profit des opérations de négociation.

Le risque auquel est exposée la Société en ce qui concerne les instruments financiers se limite au coût de remplacement des contrats aux cours du marché en vigueur dans l'éventualité d'un défaut de contrepartie. La direction est d'avis que le risque de crédit lié aux instruments financiers est bien contrôlé puisqu'elle conclut uniquement des contrats avec des institutions financières de grande envergure.

La Société a conclu des contrats de fixation du coût d'emprunt, et ce dans le but de se protéger contre une variation des taux d'intérêt entre le moment où les instruments ont été achetés et l'émission des billets réalisée le 12 octobre 2005. Les contrats de fixation du coût d'emprunt étaient comme suit au 24 septembre 2005 :

| Objectif | Taux au contrat | Montant couvert | Échéance |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Fixation du coût d'emprunt 10 ans | 5,03 % | 150 \$ | 21 octobre 2005 |
| Fixation du coût d'emprunt 30 ans | 6,03 % | 125 \$ | 21 octobre 2005 |

Lors de l'émission des billets à moyen terme le 12 octobre 2005 (voir note 19), ces contrats sont venus à échéance et la Société a effectué un paiement de 2,4 \$ qui sera imputé à la charge d'intérêts des billets par amortissement sur leur durée.

Juste valeur des instruments financiers / La juste valeur des espèces et quasi-espèces, des débiteurs, des emprunts bancaires, des créditeurs et charges à payer et des impôts sur les bénéfices à payer, est comparable à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

La juste valeur des prêts à certains clients inclus dans les placements ainsi que celle des éléments inclus dans la dette à long terme correspondent à leur valeur comptable puisqu'ils portent intérêt à des taux variables ou à des taux comparables à ceux du marché.

La juste valeur des obligations découlant de contrats de location-acquisition, y compris la tranche échéant à moins d'un an, est d'environ 55,5 \$, ce qui représente les obligations auxquelles aurait à faire face la Société advenant la négociation de baux similaires aux conditions actuelles du marché.

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète généralement les estimations des montants que la Société recevrait en règlement de contrats favorables ou qu'elle devrait payer pour terminer des contrats défavorables à la date du bilan. La juste valeur est estimée en fonction des cours obtenus auprès d'institutions financières de grande envergure. Les justes valeurs des contrats de fixation des coûts d'emprunt étaient défavorables de 1,9 \$ au 24 septembre 2005.

Risque de crédit / La Société vend ses marchandises à de nombreux clients situés au Canada. La Société effectue une évaluation continue du crédit de sa clientèle. Au 24 septembre 2005 et au 25 septembre 2004, aucun client ne représentait plus de 10 % du total des débiteurs.

19) ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 30 septembre 2005, la Société a déposé la version finale du prospectus simplifié préalable de base du 22 septembre 2005. En vertu de ce dernier, la Société peut offrir au public de temps à autre des billets à moyen terme ayant des échéances d'au moins un an à compter de la date d'émission, à des prix et selon des modalités déterminés au moment de l'entente visant l'émission, d'un capital total pouvant atteindre 750 \$ (ou l'équivalent de ce montant en devises ou en unités monétaires étrangères) au cours de la période de 25 mois pendant laquelle le présent prospectus simplifié préalable de base, y compris les modifications qui pourront lui être apportées, demeurera valide.

Le 12 octobre 2005, conformément aux modalités du prospectus simplifié préalable de base, la Société a émis des billets à moyen terme de 10 ans de Série A pour un montant total de 200 \$ et des billets à moyen terme de 30 ans de Série B pour un montant total de 400 \$.

Les billets de Série A portent intérêt au taux nominal de 4,98 %, viennent à échéance le 15 octobre 2015 et sont rachetables en tout temps avant leur échéance au prix le plus élevé entre la valeur au pair et le prix de rendement du Canada, soit le prix requis pour fournir un taux équivalent aux obligations du gouvernement du Canada plus 0,26 %.

Les billets de Série B portent intérêt au taux nominal de 5,97 %, viennent à échéance le 15 octobre 2035 et sont rachetables en tout temps avant leur échéance au prix le plus élevé entre la valeur au pair et le prix de rendement du Canada, soit le prix requis pour fournir un taux équivalent aux obligations du gouvernement du Canada plus 0,44 %.

Les montants reçus de ces émissions ont servi à rembourser le solde de la facilité de crédit B et 100 \$ de la facilité de crédit A conformément à la convention de crédit signée le 12 août 2005.

20) CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

RÉTROSPECTIVE
FINANCIÈRE

| | 2005 <i>52 semaines</i> | 2004 <i>52 semaines</i> | 2003 <i>52 semaines</i> | 2002 <i>52 semaines</i> | 2001 <i>52 semaines</i> |
|---|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Sommaire des résultats (<i>en millions de dollars</i>) | | | | | |
| Chiffre d'affaires | 6 695,9 | 5 998,9 | 5 766,4 | 5 337,6 | 5 048,8 |
| BAIIA ⁽¹⁾ | 366,0 | 320,0 | 315,1 | 279,7 | 248,0 |
| Amortissement | 87,2 | 71,7 | 64,9 | 57,6 | 61,4 |
| Bénéfice d'exploitation | 278,8 | 248,3 | 250,2 | 222,1 | 186,6 |
| Intérêts | 7,4 | 3,5 | 2,8 | 3,0 | 5,2 |
| Impôts sur les bénéfices | 81,0 | 76,0 | 80,6 | 76,9 | 60,3 |
| Bénéfice net | 190,4 | 168,8 | 166,8 | 142,2 | 121,1 |
| Structure financière (<i>en millions de dollars</i>) | | | | | |
| Fonds de roulement | (93,1) | (16,6) | (51,3) | (32,8) | (3,6) |
| Actifs à court terme | 960,9 | 607,3 | 640,1 | 546,1 | 498,9 |
| Passifs à court terme | 1 054,0 | 623,9 | 691,4 | 578,9 | 502,5 |
| Immobilisations corporelles | 1 106,4 | 504,9 | 475,9 | 400,7 | 325,7 |
| Actifs incorporels | 194,8 | 175,3 | 159,2 | 160,8 | 156,2 |
| Écarts d'acquisition | 1 543,7 | 190,0 | 182,8 | 178,3 | 171,3 |
| Total de l'actif | 3 927,3 | 1 563,8 | 1 505,3 | 1 324,7 | 1 183,2 |
| Dette à long terme | 1 205,0 | 9,0 | 8,8 | 25,0 | 55,3 |
| Avoir des actionnaires | 1 513,3 | 852,1 | 740,1 | 631,9 | 547,2 |
| Ratios financiers | | | | | |
| BAIIA ⁽¹⁾ / chiffre d'affaires (%) | 5,5 | 5,3 | 5,5 | 5,2 | 4,9 |
| Bénéfice d'exploitation / chiffre d'affaires (%) | 4,2 | 4,1 | 4,3 | 4,2 | 3,7 |
| Bénéfice net / chiffre d'affaires (%) | 2,8 | 2,8 | 2,9 | 2,7 | 2,4 |
| Fonds autogénérés / chiffre d'affaires (%) | 4,2 | 5,2 | 3,6 | 4,3 | 3,0 |
| Rendement de l'avoir des actionnaires (%) | 16,1 | 21,2 | 24,3 | 24,1 | 24,2 |
| Dette à long terme / avoir des actionnaires (<i>xx : 1</i>) | 0,80 | 0,01 | 0,01 | 0,04 | 0,10 |
| Fonds de roulement (<i>xx : 1</i>) | 0,91 | 0,97 | 0,93 | 0,94 | 0,99 |
| Couverture des intérêts (<i>fois</i>) | 37,7 | 70,9 | 89,4 | 74,0 | 35,9 |
| Action (<i>en dollars</i>) | | | | | |
| Bénéfice net | 1,94 | 1,73 | 1,68 | 1,42 | 1,21 |
| Bénéfice net dilué | 1,92 | 1,72 | 1,67 | 1,39 | 1,19 |
| Dividende | 0,385 | 0,325 | 0,265 | 0,21 | 0,1725 |
| Valeur comptable | 13,23 | 8,81 | 7,57 | 6,35 | 5,46 |
| Cours boursier | | | | | |
| Haut | 35,50 | 22,75 | 20,20 | 22,37 | 18,87 |
| Bas | 18,50 | 17,22 | 15,76 | 16,90 | 9,00 |
| Nombre d'actions en circulation | | | | | |
| en fin d'exercice (<i>en millions</i>) | 114,4 | 96,6 | 97,8 | 99,5 | 100,2 |
| Nombre moyen pondéré d'actions | | | | | |
| en circulation (<i>en millions</i>) | 98,1 | 97,6 | 99,0 | 100,1 | 100,2 |
| Volume d'actions négociées (<i>en millions</i>) | 39,5 | 47,4 | 32,8 | 45,3 | 50,8 |

(1) Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pierre Brunet ^{(1) (3)}
Montréal (Québec)
Administrateur

Jacques Chevretil
Montréal (Québec)
Administrateur

Marc DeSerres ^{(2) (4)}
Westmount (Québec)
Administrateur

Claude Dussault ⁽³⁾
Toronto (Ontario)
Administrateur

Serge Ferland ⁽¹⁾
Québec (Québec)
Administrateur

Paule Gauthier ^{(2) (3)}
Québec (Québec)
Administrateur

Paul Gobeil ⁽¹⁾
Montréal (Québec)
Vice-président du conseil

Maurice Jodoin ^{(1) (3) (4)}
Montréal (Québec)
Président du conseil

Maryse Labonté
Saint-Sylvestre (Québec)
Administrateur

Pierre H. Lessard ⁽¹⁾
Westmount (Québec)
Président du comité exécutif

Gérard A. Limoges ⁽²⁾
Westmount (Québec)
Administrateur

Marie-José Nadeau ^{(2) (4)}
Montréal (Québec)
Administrateur

Bernard A. Roy ^{(1) (4)}
Montréal (Québec)
Administrateur

(1) Membre du comité exécutif
(2) Membre du comité de vérification
(3) Membre du comité des ressources humaines
(4) Membre du comité de régie d'entreprise et de mise en candidature

LA DIRECTION DE METRO INC.

Pierre H. Lessard
Président et chef de la direction

Paul Gobeil
Vice-président du conseil d'administration

Eric Richer La Flèche
Vice-président exécutif et chef de l'exploitation

Alain Brisebois
Vice-président principal, Division Ontario

L.G. Serge Gadbois
Vice-président principal, finance et trésorier

Robert Sawyer
Vice-président principal, Division Québec

Jacques Couture
Vice-président, systèmes d'information

Paul Dénomme
Vice-président, contrôleur

Alain Picard
Vice-président, ressources humaines

Simon Rivet
Vice-président, affaires juridiques et secrétaire

LA DIRECTION RÉGION DU QUÉBEC

Robert Sawyer
Vice-président principal, Division Québec

Johanne Choinière
Vice-présidente principale et directrice générale, Super C

Pierre Paul Bourdon
Vice-président, services alimentaires

Denise Martin
Vice-présidente, McMahon Distributeur pharmaceutique inc.

LA DIRECTION RÉGION DE L'ONTARIO

Alain Brisebois
Premier vice-président exécutif

Roland Boudreau
Vice-président exécutif, opérations de détail

Paul Del Duca
Vice-président exécutif, mise en marché et services au magasin

Nigel Fripp
Vice-président principal, finance

RENSEIGNEMENTS **AUX ACTIONNAIRES****Agent comptable des transferts et des registres**

Trust Banque Nationale

Inscription des titresBourse de Toronto
Symbole : MRU.SV.A**Vérificateurs**Ernst & Young
s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés**Adresse du siège social**11011, boul. Maurice-Duplessis
Montréal (Québec) H1C 1V6

Pour se procurer la notice annuelle, s'adresser au service des relations avec les investisseurs :

Tél. : (514) 643-1055

Courriel : finance@metro.ca*The English version of this report may be obtained from the Investor Relations Department.*

Les renseignements sur la Société et les communiqués de presse de METRO INC. sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante :

www.metro.ca**Assemblée annuelle**

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu le 24 janvier 2006 à 11 heures à :

Hôtel Omni Mont-Royal
1050, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 2R6DIVIDENDES* – **EXERCICE FINANCIER 2006**

| Date de déclaration | Date d'inscription | Date de paiement |
|----------------------------|---------------------------|-------------------------|
| 23 janvier 2006 | 9 février 2006 | 2 mars 2006 |
| 11 avril 2006 | 8 mai 2006 | 29 mai 2006 |
| 8 août 2006 | 21 août 2006 | 5 septembre 2006 |
| 26 septembre 2006 | 31 octobre 2006 | 21 novembre 2006 |

* Assujettis à l'approbation du conseil d'administration.

